

Les transformations des trajectoires au collège : des parcours plus homogènes mais encore très liés au passé scolaire et à l'origine sociale¹

Jean-Paul Caille

Bureau des études statistiques sur les élèves
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

Du fait de la baisse des redoublements et de la fermeture des classes spécialisées, les parcours au collège sont devenus beaucoup plus homogènes : 78 % des élèves effectuent aujourd'hui le premier cycle de l'enseignement secondaire sans avoir été confrontés à un redoublement ou à une orientation non désirée, contre 58 % il y a douze ans. Cette amélioration a débouché sur une progression de l'accès en seconde générale et technologique et une baisse significative des interruptions précoces d'études. Néanmoins, les inégalités de trajectoires selon le passé scolaire ou l'origine sociale demeurent importantes. Les élèves les plus en difficulté à leur arrivée au collège poursuivent plus souvent leur scolarité dans le second cycle qu'il y a douze ans, mais un niveau d'acquis fragile ou un retard scolaire obèrent encore fortement les chances de parvenir en seconde générale et technologique. À niveau d'acquis et âge à l'entrée en sixième comparables, les destins scolaires sont encore très différenciés selon l'origine sociale de la famille. Les différences de trajectoires entre garçons et filles restent stables et les parcours des enfants d'immigrés gardent une forte spécificité.

Ces dix dernières années, l'enseignement secondaire français a connu plusieurs mutations majeures.

Au collège, l'offre de formation aux deux derniers niveaux du premier cycle s'est fortement homogénéisée. De 1999 à 2005, les classes de quatrième et de troisième technologiques ont été progressivement fermées. Le renouvellement de l'offre d'options, dans le cadre de la rénovation des collèges mise en œuvre en 2001, avec notamment l'introduction des modules de découverte professionnelle, a permis par ailleurs la suppression des quatrièmes d'aide et de soutien et la très forte réduction des affectations vers les troisièmes d'insertion, puis leur fermeture à la rentrée scolaire 2011.

Parallèlement, la baisse des redoublements, commencée au cours de la seconde moitié des années quatre-vingt-dix, s'est poursuivie à un rythme très soutenu. Entre 1996 et 2011, les redoublements de la cinquième ont été divisés par six, ceux de la sixième et de la quatrième par trois, tandis que ceux de la troisième diminuaient de moitié.

Enfin, la réforme du baccalauréat professionnel de 2009 a modifié en profondeur l'organisation du second cycle professionnel, en permettant aux collégiens de s'y engager directement

au sortir de la classe de troisième et en homogénéisant la durée de préparation de l'examen avec celle des voies générales et technologiques.

Quelles ont été les conséquences de ces évolutions sur les trajectoires des élèves au cours du premier cycle de l'enseignement secondaire ? Ont-elles eu des effets sur le rendement du système éducatif à ce niveau ou en termes d'équité ? Pour répondre à ces questions, cette étude se propose de comparer les trajectoires des élèves au cours du premier cycle de l'enseignement secondaire de deux cohortes d'élèves, le panel 1995 et le panel 2007 (encadré 1).

Les évolutions structurelles survenues au niveau des classes de quatrième et de troisième ont d'autant plus d'importance que l'orientation en quatrième et en troisième technologiques, d'aide et de soutien ou d'insertion avait des conséquences le plus souvent irréversibles sur le destin scolaire des élèves. D'une part, elle constituait *de facto* une « préorientation » des élèves vers l'enseignement professionnel, les élèves orientés vers

NOTE

1. L'auteur remercie tout particulièrement Cédric Afsa pour l'aide et les conseils apportés dans l'analyse de l'équité dans la seconde partie de cet article.

Encadré 1 – Sources

Depuis le début des années soixante-dix, la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale étudie les trajectoires des élèves et leur niveau de performance en suivant tout au long de leur scolarité des cohortes d'élèves. Huit panels d'élèves ont été mis en place : trois panels d'élèves du premier degré (1978, 1997 et 2011) et cinq panels d'élèves du second degré (1973, 1980, 1989, 1995 et 2007).

- le **Panel 1995** comprend 17 800 élèves. Il a été constitué en retenant tous les enfants nés le 17 d'un mois qui entraînent à cette date en sixième dans un collège public ou privé de France métropolitaine. Afin d'obtenir un taux de sondage de 1/40^e, les élèves nés les mois de mars, juillet et octobre n'ont pas été retenus. L'information recueillie au moment du recrutement de l'échantillon permet de disposer des principaux renseignements sur l'environnement familial et d'une reconstitution de la scolarité dans l'enseignement élémentaire. La situation scolaire du jeune est actualisée chaque année par appariement avec les bases académiques d'élèves ou l'interrogation postale du chef du dernier établissement scolaire connu ou de la famille. Les scores obtenus par les élèves aux épreuves nationales d'évaluation à l'entrée en sixième ainsi que leurs notes au contrôle continu du brevet et au baccalauréat ont été collectés. Toutes les familles ayant un enfant dans le panel 1995 ont fait l'objet d'une enquête au cours de la troisième année d'observation du panel, de mai à juillet 1998. Elle avait pour objectif de préciser l'information sur l'environnement du jeune et son passé, et de recueillir des indications sur les formes d'implication des parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant et leurs aspirations en matière de formation. Le questionnaire était remis par l'intermédiaire de l'établissement aux parents qui le retournaient directement à la DEPP. Les non-réponses ont été résorbées par téléphone.

- le **Panel 2007** comprend 35 000 élèves entrés pour la première fois à cette date en sixième dans un collège public ou privé de France métropolitaine ou des départements d'outre-mer (DOM). Un entrant en sixième sur vingt-deux a été tiré dans les bases académiques d'élèves, selon une procédure de sondage équilibrée, afin de constituer un échantillon qui constitue une photographie fidèle de l'ensemble des élèves entrés en sixième en septembre 2007. Les collégiens scolarisés dans un établissement classé en Réseau Ambition-Réussite (RAR) ont été surreprésentés : un élève sur huit a été retenu. D'avril à mai 2008, toutes les familles ayant un enfant dans l'échantillon du panel 2007 ont fait l'objet d'une enquête postale destinée à recueillir des informations sur l'environnement familial et le passé scolaire de l'élève, l'implication de ses parents dans le suivi des études, ainsi que sur la manière dont ils envisagent son avenir scolaire et perçoivent son collège. Le questionnaire était remis aux parents par l'intermédiaire du chef d'établissement. Les modalités de recueil étaient les mêmes que celles utilisées pour l'enquête Famille du panel 1995. Cette enquête Famille et l'évaluation des acquis ont été répétées en 2011. Pour ne pas fausser la comparaison avec le panel 1995, qui porte sur le champ France métropolitaine, les élèves scolarisés en DOM n'ont pas été retenus dans la population observée dans cette étude.

ces classes gagnant d'autant plus rarement le second cycle général et technologique à l'issue du collège qu'ils avaient abandonné l'étude d'une seconde langue vivante [16]. D'autre part, la fréquentation de ces classes semblait, au cours des années quatre-vingt-dix, accroître le risque de sortie sans qualification du système éducatif [5].

Par ailleurs, la baisse des redoublements a d'autant plus d'influence sur les parcours que les études ont montré qu'à caractéristiques familiales et résultats comparables, les redoublants étaient moins ambitieux et étaient orientés plus sévèrement en fin de troisième [6, 11].

Compte tenu de ces éléments, le renforcement de l'homogénéité et de la fluidité des parcours dans le premier

cycle est susceptible d'avoir un impact favorable sur les chances d'accès au second cycle général et technologique des lycées. Il est d'autant plus opportun de tester cette hypothèse que la réforme du baccalauréat professionnel a pu tempérer cette évolution en rendant ce dernier diplôme plus attractif.

Les études réalisées sur les panels d'élèves antérieurs (panels 1989 et 1995) ont mis en évidence de fortes disparités de réussite au cours de la scolarité au collège. En particulier, les élèves parvenus en sixième avec retard ou avec des acquis cognitifs fragiles rencontrent des difficultés dès les premières années du collège [4] et apparaissent très vulnérables au risque de sortie sans qualification [5] ou sans diplôme [1]. Par ailleurs, même en raisonnant à âge et niveaux d'acquis à l'entrée en sixième

comparables, les disparités sociales de réussite restent prononcées. En particulier, les études antérieures ont montré que, selon leur milieu social, le capital culturel des parents, la zone géographique d'habitat [15], la composition de la famille [13], l'origine [9] ou le sexe, les élèves connaissent au collège des destins scolaires sensiblement différents. Ces inégalités sont renforcées par le fait qu'en fin de troisième, les familles, selon le milieu social ou l'origine, font souvent des choix d'orientation différents [3, 7, 18].

Dans cette perspective, il paraît important d'interroger l'impact éventuel des mutations récentes du collège sur la pérennité de ces inégalités. La plus grande homogénéité de l'offre de formation et la baisse des redoublements se sont-elles accompagnées

d'une réduction sensible des inégalités sociales de réussite ? Les élèves arrivés au collège après avoir rencontré des difficultés à l'école élémentaire connaissent-ils des destins scolaires plus défavorables ? Ces questions méritent d'autant plus d'être posées que le collège des années quatre-vingt-dix comportait des classes de quatrièmes et troisièmes technologiques, d'aide et de soutien ou d'insertion, dans lesquelles étaient accueillis majoritairement les élèves originaires des milieux populaires en difficulté [17], et qui n'existent plus aujourd'hui.

SEPT TRAJECTOIRES POSSIBLES AU COLLÈGE

Les études sur les trajectoires scolaires [10, 14] ont attiré l'attention sur le caractère plus ou moins linéaire des parcours. Alors que certains élèves atteignent le terme de la scolarité secondaire sans prendre de retard ni rencontrer de difficultés, d'autres élèves connaissent des cheminements scolaires plus tortueux, affectés par des redoublements ou des orientations plus

ou moins voulus. Le collège unique de la fin des années quatre-vingt-dix comme celui du début de la deuxième décennie des années deux mille n'échappe pas à cette dualité. En effet, les collégiens peuvent voir leurs parcours scolaires affectés par quatre événements principaux : les redoublements, les orientations vers des classes spécialisées (Segpa, troisième DP6, d'insertion ou agricole, CPA, classes-relais...), le refus d'un vœu d'orientation en fin de troisième² et les sorties précoces du système éducatif. De plus, les trajectoires au collège ne peuvent être isolées de la situation sur laquelle elles débouchent, surtout dans le collège d'aujourd'hui, où du fait de la baisse des redoublements et de la diminution des classes spécialisées, un même parcours peut recouvrir des destins scolaires sensiblement différents.

La prise en compte de ces deux caractéristiques – caractère plus ou moins linéaire de la trajectoire depuis la sixième et situation scolaire en fin de collège – permet d'identifier sept trajectoires (figure 1). Deux d'entre elles recouvrent des parcours linéaires : les

élèves parviennent alors en quatre ans dans le second cycle, soit général et technologique (**trajectoire 1** « Parcours linéaire de la sixième à la seconde GT ») ou professionnel (**trajectoire 2** « Parcours linéaire de la sixième au second cycle professionnel »). Trois trajectoires concernent des parcours plus complexes, dans lesquelles l'accès au second cycle général et technologique (**trajectoire 3** « Accès difficile en seconde GT ») ou professionnel (**trajectoires 4** « Orientation subie en professionnel » et **5** « Orientation consentie vers le professionnel ») ne se fait qu'aux termes de redoublement ou d'orientations consentis ou imposés³. Enfin, deux trajectoires rassemblent les

NOTES

2. Depuis la moitié des années soixante-dix, le choix entre les différentes orientations possibles après la troisième fait l'objet d'une procédure qui institue un dialogue entre la famille et le conseil de classe. Les familles expriment d'abord un vœu d'orientation. Après avoir eu connaissance de ce dernier, le conseil de classe formule à son tour une proposition d'orientation. S'il y a accord entre le choix de la famille et la proposition du conseil de classe, cette dernière devient décision d'orientation. En cas de désaccord, les familles peuvent demander un entretien avec le chef d'établissement et, faute d'accord au terme de cette entrevue, faire appel auprès d'une commission qui statue en dernier ressort. Pour une analyse récente du déroulement de cette procédure, voir [18].

3. Dans cette étude, on considère qu'une orientation est « consentie » à partir du moment où elle correspond au vœu d'orientation de la famille et ne fait donc pas l'objet de contestation lors des étapes ultérieures de la procédure d'orientation de fin de troisième (entretien avec l'établissement, passage en commission d'appel). À l'opposé, une orientation est « imposée » ou « subie » quand elle ne correspond pas au vœu d'orientation exprimé par la famille ou lorsqu'en fin de troisième, l'élève cherche à éviter une orientation en second cycle professionnel par le redoublement.

Figure 1 – Les différentes trajectoires de la sixième à la fin du collège (en %)

Trajectoire	Libellé	Panel 2007	Panel 1995
1	Parcours linéaire de la 6 ^e à la 2 ^{de} GT	56,6	47,0
2	Parcours linéaire de la 6 ^e au second cycle professionnel	21,1	11,2
Sous-total parcours linéaires		77,7	58,2
3	Accès difficile en 2 ^{de} GT	5,1	9,9
4	Orientation subie en professionnel	4,2	4,2
Sous-total accrochage scolaire		9,3	14,1
5	Orientation consentie en professionnel	10,9	21,3
6	Grand retard scolaire au collège	0,4	2,4
7	Sortie précoce de formation initiale	1,7	3,9
Sous-total accès en 2^{de} GT		61,7	56,9
Sous-total accès au second cycle professionnel		36,2	36,7
Ensemble		100,0	100,0

Lecture : 56,6 % des élèves entrés en sixième en 2007 sont parvenus en seconde générale et technologique au terme d'un parcours linéaire depuis la sixième : ils sont toujours restés dans les classes du tronc commun du collège, n'ont pas redoublé et ont obtenu, en fin de troisième, une décision d'orientation conforme à celle de leur premier vœu.

Champ : élèves entrés en 1995 et 2007 pour la première fois en 6^e ou 6^e Segpa dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Sources : MENESR-DEPP, Panels d'élèves du second degré recrutés en 1995 et 2007.

Figure 2 – Les facteurs de différenciation des parcours scolaires au collège (en %)

	Panel 2007	Panel 1995
Redoublement de la 6 ^e	4,1	10,0
Redoublement de la 5 ^e	2,2	9,6
Redoublement de la 4 ^e	3,1	6,3
Redoublement de la 3 ^e	3,8	7,0
Au moins un redoublement au collège	12,9	31,5
Orientation en 4 ^e d'aide et de soutien ou technologique	1,1	8,7
Orientation en 3 ^e d'insertion ou technologique	1,9	9,7
Orientation en CPA, Clipa, DMA	0,7	2,0
Orientation en Segpa, UPI ou IME	3,3	3,5
Refus d'un vœu d'orientation en fin de 3 ^e	5,8	6,9

Lecture : 4,1 % des élèves entrés en sixième en 2007 ont redoublé cette classe.

Champ : élèves entrés en 1995 et 2007 pour la première fois en 6^e ou 6^e Segpa dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Sources : MENESR-DEPP, Panels d'élèves du second degré recrutés en 1995 et 2007.

élèves les plus en difficulté, soit qu'ils soient encore au collège au cours de leur sixième année d'études secondaires (**trajectoire 6** « Grand retard scolaire ») ou qu'ils ne soient plus scolarisés cinq ans après leur entrée en sixième (**trajectoire 7** « Sortie précoce de formation initiale »).

Les mutations survenues au collège au début des années deux mille ont fortement modifié la répartition des élèves entre ces différentes trajectoires. Les événements susceptibles d'affecter les parcours au collège sont devenus moins fréquents (figure 2). En conséquence, la part de collégiens qui connaissent des parcours linéaires a fortement augmenté, passant en douze ans de 58 % à 78 % (figures 3A et 3B). Cette évolution s'observe tant pour les élèves qui gagnent le second cycle général que pour ceux qui préparent, à l'issue du collège, un diplôme de l'enseignement professionnel.

PRÈS DE SIX ÉLÈVES SUR DIX PARVIENNENT AUJOURD'HUI EN SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE SANS AVOIR RENCONTRÉ DE DIFFICULTÉS AU COLLÈGE

Cette plus grande homogénéité des parcours débouche sur une augmentation assez sensible de la part d'élèves qui accèdent à la seconde générale et technologique : elle passe de 57 % parmi les élèves du panel 1995 à 62 % parmi ceux entrés en sixième en 2007 (figure 1).

C'est l'augmentation des parcours linéaires qui explique exclusivement cette progression. Dans les deux cohortes, la trajectoire 1 (« Parcours linéaire de la sixième à la seconde GT ») constitue la situation modale. Mais la part de collégiens qui connaissent cette trajectoire progresse de dix points. Près de six élèves sur dix atteignent aujourd'hui la seconde générale et technologique sans avoir rencontré de difficultés au collège contre moins d'un collégien sur deux il y a douze ans.

Les accès difficiles en seconde

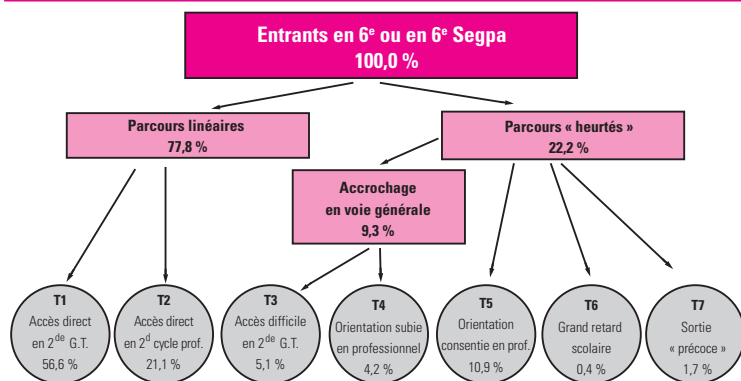
GT (trajectoire 3) diminuent de moitié et cette trajectoire ne touche plus aujourd'hui que 5 % des collégiens. Elle regroupe des élèves qui ont dû redoubler ou batailler avec l'institution scolaire, suite à un refus de vœu d'orientation, pour parvenir en seconde générale ou technologique. Il s'agit donc d'un cas précoce « d'accrochage scolaire », tel que cette situation a pu être mise en évidence dans une étude précédente sur les parcours des élèves du panel 1995 [10]⁴.

La part de collégiens de cette trajectoire ayant redoublé baisse : elle passe de 89 % parmi les élèves entrés en sixième en 1995 à 72 % parmi les élèves parvenus au collège douze ans plus tard. Leurs redoublements sont aussi plus tardifs : la moitié des élèves du panel 1995 avaient redoublé avant la troisième contre seulement 39 % des collégiens d'aujourd'hui. En revanche, la part d'élèves qui a été confrontée à un problème d'orientation a sensiblement augmenté : une telle situation concerne aujourd'hui près d'un collégien de cette trajectoire sur deux contre seulement un peu plus d'un sur trois il y a douze ans.

NOTE

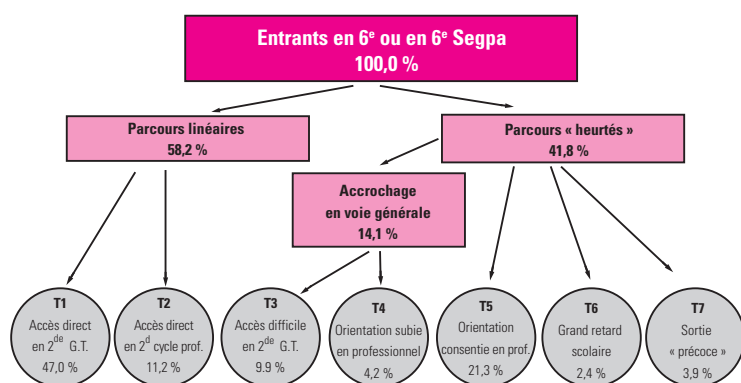
4. « Par ce terme, nous entendons le fait de s'attacher à rester dans une filière plus valorisée que ce que les acquis scolaires pourraient permettre, que ce soit du point de vue des agents de l'institution scolaire ou des exigences objectives de ces filières » précisent les auteurs (p. 69). Au niveau du collège, les situations d'accrochage scolaire vont donc caractériser des élèves qui tentent d'obtenir une orientation en second cycle général et technologique alors que leurs résultats scolaires ne permettent pas, pour le conseil de classe, une telle orientation.

Figure 3A – Trajectoires au collège des élèves entrés en sixième en 2007



Sources : MENESR-DEPP, Panel d'élèves du second degré recruté en 2007

Figure 3B – Trajectoires au collège des élèves entrés en sixième en 1995



Sources : MENESR-DEPP, Panel d'élèves du second degré recruté en 1995

LES TROIS QUARTS DES COLLÉGIENS ORIENTÉS VERS LE SECOND CYCLE PROFESSIONNEL N'ONT PAS REDOUBLÉ AU COLLÈGE

La part d'élèves qui s'orientent, à l'issue du collège, vers la préparation d'un diplôme d'enseignement professionnel reste stable : dans les deux cohortes, près de quatre élèves sur dix connaissent une telle orientation cinq ou six ans après le début de leurs études secondaires. Mais cette stabilité recouvre des trajectoires sensiblement différentes.

Comme les élèves orientés en seconde générale et technologique, les collégiens qui se dirigent vers

l'enseignement professionnel ont bénéficié de la baisse des redoublements et de l'homogénéisation du premier cycle. La part d'élèves orientés dans cette voie sans avoir connu ni redoublement, ni affectation dans une classe spécialisée, ni problème d'orientation (trajectoire 2 « Parcours linéaire de la sixième au second cycle professionnel ») a quasiment doublé en douze ans : elle passe de 11 % à 21 % (figures 3A et 3B).

Les élèves qui accèdent à l'enseignement professionnel sans avoir bénéficié d'un tel parcours peuvent connaître deux situations différentes. Une part d'entre eux (trajectoire 5 « Orientation consentie en professionnel ») rencontre des difficultés dès le

début de leur scolarité au collège et a fait l'objet soit d'un redoublement, soit d'une orientation vers une classe spécialisée du collège (troisième d'insertion, CPA, quatrième ou troisième agricole, Segpa...). Dans les deux cas, ces mesures pédagogiques ont débouché sur une orientation dans l'enseignement professionnel acceptée par l'élève et sa famille. C'est la situation contraire qui prévaut dans la dernière trajectoire conduisant vers l'enseignement professionnel (trajectoire 4 « Orientation subie en professionnel »). Les collégiens qui connaissent cette trajectoire ont tenté jusqu'au bout de préserver une orientation en seconde générale et technologique que leurs résultats scolaires rendaient difficile, soit en redoublant la troisième, soit en contestant la proposition du conseil de classe lors de la procédure d'orientation. Comme ceux de la trajectoire 3 (« Accès difficile en seconde GT »), ces élèves étaient en situation d'accrochage scolaire mais celui-ci n'a pas pu permettre le maintien dans la voie générale.

Au cours de la dernière décennie, la part d'élèves qui connaissent une orientation consentie en professionnel (trajectoire 5) a diminué de moitié. Elle passe de 21 % dans le panel 1995 à 11 % parmi les élèves entrés en sixième en 2007. Cette diminution est bien évidemment à mettre en relation avec la baisse des redoublements et la réduction de l'offre de classes spécialisées qui a marqué le collège des années deux mille. En douze ans, la part d'élèves de la trajectoire 5 qui redoublent ou sont orientés vers une classe spécialisée a fortement baissé : les redoublements sont passés de 70 % à 56 % et les orientations en dehors des classes du tronc commun du collège touchent aujourd'hui moins

d'un élève sur quatre contre plus d'un élève sur trois il y a douze ans. Mais quel que soit le panel, les élèves qui connaissent cette trajectoire se distinguent des autres collégiens par des redoublements fortement concentrés sur la sixième ou la cinquième. Ainsi, 49 % des élèves du panel 1995 et 40 % de ceux du panel 2007 connaissant cette trajectoire 5 ont redoublé l'une de ces deux classes. Ces difficultés précoces au collège peuvent être mises en relation avec le passé scolaire de ces élèves, marqué à la fois par un faible niveau d'acquisition à l'entrée en sixième et des redoublements à l'école élémentaire plus fréquents. Parmi les collégiens du panel 1995 qui ont effectué un tel parcours, près d'un élève sur deux est entré en sixième avec retard et six élèves sur dix avaient obtenu à l'évaluation en sixième des résultats qui les plaçaient parmi les 25 % de collégiens aux acquis les moins assurés. En douze ans, ces deux proportions ont peu évolué : 46 % des élèves du panel 2007 qui connaissent cette trajectoire sont entrés en sixième avec retard et les deux tiers présentaient un niveau d'acquis qui les situe parmi les 25 % d'élèves les plus en difficulté.

La part d'élèves qui connaissent une orientation subie vers l'enseignement professionnel (trajectoire 4) est restée stable : dans les deux cohortes, seulement 4 % des collégiens partagent cette situation. Mais les parcours des élèves qui appartiennent à cette trajectoire n'échappent pas aux mutations récentes du collège. La part d'entre eux qui ont redoublé reste très élevée, mais diminue sensiblement : les trois quarts des élèves entrés en sixième en 1995

qui avaient connu cette trajectoire avaient redoublé au moins une fois contre seulement un élève sur deux aujourd'hui. Cette baisse est particulièrement marquée pour les redoublements avant la troisième, dont la fréquence diminue de moitié. En revanche, comme si cela constituait un contrepois à cette évolution, les élèves du panel 2007 rencontrent plus souvent un problème lors de la procédure d'orientation de fin de troisième que ceux du panel 1995. Les trois quarts d'entre eux ont été confrontés au refus de leur premier vœu d'orientation contre les deux tiers entrés en sixième douze ans auparavant⁵.

Quelle que soit la trajectoire par laquelle les élèves gagnent l'enseignement professionnel, la baisse des redoublements a donc été générale. En effet, les collégiens qui s'engagent dans la préparation d'un diplôme d'enseignement professionnel redoublent aujourd'hui deux fois moins souvent qu'il y a douze ans ; parmi eux, la part des redoublements a chuté de 50 % à 23 %. En conséquence, ils sont sensiblement moins âgés à leur entrée au lycée professionnel ou en apprentissage – et cela d'autant plus que les redoublements à l'école élémentaire se sont aussi contractés. Si les jeunes de 16 ans ou plus restent majoritaires, la part d'élèves âgés de 15 ans s'est fortement accrue puisque 42 % des apprentis et lycéens professionnels partagent cette situation contre seulement 21 % il y a douze ans. Cette évolution est importante pour la suite de leur cursus puisque le risque de sortie sans diplôme ou de décrochage croît généralement avec l'âge [5, 12].

LES RETARDS DE PLUS DE DEUX ANS ET LES SORTIES PRÉCOCES DU SYSTÈME ÉDUCATIF BAISSENT FORTEMENT

Par ailleurs, la part d'élèves en grande difficulté – ils sont encore scolarisés au collège au terme de leur cinquième année d'études secondaires ou sont sortis du système éducatif – a fortement baissé (figures 3A et 3B). Ces collégiens représentaient 6 % des élèves entrés en sixième en 1995 ; ils ne sont plus que 2 % à partager l'une de ces deux situations douze ans plus tard.

Les retards scolaires au collège de plus d'un an sont devenus rarissimes ; seulement 0,4 % des élèves du panel 2007 étaient encore scolarisés au collège à la rentrée 2012. Les collégiens appartenant à cette cohorte sont six fois moins nombreux que ceux du panel 1995 à présenter un tel retard. Si dans les deux panels, les redoublements avant la troisième sont massifs, ils sont moins fréquents parmi les élèves entrés en 2007 (75 %) que parmi ceux qui avaient commencé leurs études secondaires en 1995 (95 %). Paradoxalement, les parcours de ces élèves semblent avoir peu bénéficié de la fermeture des classes spécialisées du collège : la part des élèves qui ont fréquenté, à un moment de leur scolarité au collège, une de ces

NOTE

5. En cas de redoublement de la troisième, ces proportions ne portent que sur la procédure de l'orientation en fin de la **première** troisième. Le vœu est endogène à la réussite scolaire. Les élèves les plus en difficulté demandent le redoublement dès le premier vœu, sachant que leurs notes ne leur permettent pas de formuler une demande d'orientation en seconde générale et technologique.

classes ne se contracte que de 27 % à 24 %. En revanche, les passages par l'enseignement spécialisé (Segpa ou une unité localisée pour l'inclusion scolaire) sont devenus beaucoup plus fréquents, touchant 21 % des élèves en grand retard entrés au collège en 2007 contre seulement 3 % douze ans auparavant, ce qui peut être interprété comme le resserrement de la catégorie vers le noyau dur de la difficulté scolaire. Une part non négligeable de ces élèves connaît aujourd'hui des parcours très chaotiques, enchaînant souvent deux redoublements avec, finalement, une affectation dans une classe spécialisée.

La diminution des sorties précoces de formation initiale est aussi prononcée puisque les interruptions d'études sont aujourd'hui deux fois moins fréquentes qu'il y a douze ans : seulement 2 % des collégiens entrés en sixième en 2007 connaissent une telle situation contre 4 % auparavant⁶. Les trajectoires de ces élèves ont été, elles aussi, sensiblement impactées par les mutations récentes du collège. Les redoublements avant la troisième diminuent de moitié, tombant de 51 % à 25 %. Il en va de même pour le passage dans une classe spécialisée, qui diminue de 29 % à 13 %. En revanche, les redoublements de la troisième connaissent une évolution inverse, passant de 4 % à 8 %.

La baisse des redoublements et l'homogénéisation de l'offre scolaire au collège ont donc permis une profonde transformation des trajectoires scolaires. Tant dans la voie générale que dans la voie professionnelle, on observe un rajeunissement significatif des générations d'élèves qui abordent le lycée

ou s'engagent dans la préparation d'un diplôme d'enseignement professionnel par voie d'apprentissage. De plus, la part de collégiens qui atteignent la seconde générale ou technologique a sensiblement augmenté alors que, parallèlement, les sorties « précoces » du système éducatif se sont fortement contractées.

Si ces évolutions traduisent une amélioration des parcours scolaires au collège, se pose la question de leurs conséquences sur l'équité⁷ du système éducatif. En effet, comme il a été rappelé au début de cette étude, les chances de réussite au collège étaient à la fin des années quatre-vingt-dix très liées au niveau d'acquis et à l'âge à l'entrée en sixième ainsi qu'aux facteurs familiaux et sociaux comme l'origine sociale. Qu'en est-il aujourd'hui ? Les profondes transformations des trajectoires scolaires au collège qui viennent d'être mises en évidence, ont-elles débouché sur une réduction des inégalités de réussite selon ces critères ? Les caractéristiques scolaires ou familiales de l'élève à l'entrée en sixième pèsent-elles aujourd'hui toujours autant sur les trajectoires au collège qu'il y a douze ans ?

Pour répondre à ces questions, cinq caractéristiques vont être plus précisément étudiées dans la suite de cet article : deux caractéristiques scolaires, le niveau d'acquis et l'âge à l'entrée en sixième ; trois caractéristiques sociodémographiques, l'origine sociale, le sexe et l'origine migratoire. En effet, ces caractéristiques sont celles qui pèsent le plus sur les inégalités de parcours au collège. Elles sont aussi au cœur du débat public sur l'égalité des chances. Néanmoins, ces cinq

caractéristiques ne recouvrent pas à elles seules l'ensemble des facteurs d'inégalités de trajectoires scolaires au collège : comme on le verra dans les estimations présentées dans la suite de l'étude, d'autres facteurs comme la composition de la famille, les représentations des parents par rapport à l'utilité des diplômes ou encore les caractéristiques des établissements fréquentés peuvent aussi peser, parfois sensiblement, sur la probabilité de connaître telle ou telle trajectoire plutôt qu'une autre. L'étude de leurs effets dépasse les dimensions de cet article et fera l'objet de travaux ultérieurs. Par ailleurs, la trajectoire 6 (« Grand retard scolaire ») ne sera pas incluse dans cette analyse : seulement 104 élèves du panel 2007 partagent cette situation, ce qui est trop peu pour déboucher sur des conclusions statistiquement robustes.

NOTES

6. Les « sorties précoces », au sens de l'indicateur européen, désignent « la proportion de jeunes, dans une population de référence (18 à 24 ans), qui n'ont pas de diplôme ou uniquement le brevet des collèges et qui ne suivent pas une formation, quel qu'en soit le type » (Dubois, Le Rhun, 2014). Le terme désigne donc une situation différente des sorties précoces étudiées ici qui concernent des élèves ayant mis fin à leurs études avant la sixième année d'études secondaires. Pour bien différencier ces situations, on assortira dans la suite de cet article, le terme « précoce » de guillemets afin d'éviter toute confusion entre les deux concepts.

7. Dans le cadre de cette étude, on considère que plus les trajectoires scolaires sont indépendantes des caractéristiques sociodémographiques et scolaires de départ, plus le système éducatif est équitable (voir encadré 2).

LES INÉGALITÉS SCOLAIRES ET SOCIALES D'ACCÈS EN SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE AU TERME D'UN PARCOURS LINÉAIRE ONT TENDANCE À SE CONTRACTER...

Parmi les élèves du panel 1995, la probabilité de connaître une trajectoire 1 était très liée au niveau d'acquis à l'entrée en sixième : 90 % des élèves qui avaient obtenu, à l'évaluation nationale de sixième des résultats

les plaçant parmi le quart des meilleurs élèves parvenaient en seconde générale et technologique au terme d'un parcours linéaire, contre seulement 7 % des élèves faisant partie du quart des collégiens aux acquis les plus fragiles (figure 4). La prise en compte de l'âge d'entrée en sixième mettait en évidence des différences de parcours presque aussi prononcées, les chances d'accès en seconde générale et technologique au terme d'un parcours linéaire déclinant fortement au fur et à mesure que le retard scolaire s'élevait : si 86 % des élèves âgés de dix ans ou moins

à l'entrée en sixième parvenaient en seconde générale et technologique sans avoir rencontré de difficultés au collège, ce n'était plus le cas que de 57 % des élèves entrés en sixième à onze ans et respectivement 10 et 7 % de ceux âgés de douze ou treize ans.

Parallèlement à ces fortes disparités selon le niveau d'acquis ou l'âge à l'entrée en sixième, on observait aussi de très fortes inégalités selon l'origine sociale, le sexe ou l'origine migratoire des parents. Ainsi, 81 % des enfants d'enseignants et 77 % de ceux de cadres connaissaient un

Figure 4 – Accès aux trajectoires débouchant sur une orientation en seconde générale et technologique selon les caractéristiques sociodémographiques et scolaires (en %)

	Parcours linéaire de la sixième à la 2 ^{de} GT (T1)		Accès difficile en 2 ^{de} GT (T3)		Total accès en 2 ^{de} GT	
	Panel 2007	Panel 1995	Panel 2007	Panel 1995	Panel 2007	Panel 1995
Sexe de l'élève						
garçon	50,5	39,6	5,4	10,5	55,9	50,2
filles	63,0	55,0	4,8	9,3	67,8	64,2
PCS de la personne de référence						
agriculteur	58,2	49,5	2,4	6,3	60,6	55,9
artisan, commerçant	58,5	46,6	5,7	10,4	64,2	57,0
chef d'entreprise	74,0	65,7	7,6	12,9	81,7	78,6
cadre	83,9	76,6	5,4	12,9	89,3	89,5
enseignant	85,8	80,7	3,4	10,2	89,2	90,9
profession intermédiaire	64,8	60,3	5,5	11,5	70,2	71,8
employé	48,3	41,1	6,0	10,7	54,3	51,8
ouvrier qualifié	41,9	35,5	4,8	8,6	46,7	44,1
ouvrier non qualifié	35,6	24,1	4,2	6,9	39,8	31,0
inactif	22,1	16,6	3,2	7,1	25,3	23,7
Origine						
famille non immigrée	57,7	48,1	4,8	9,9	62,5	58,0
famille mixte	60,0	50,6	6,1	10,8	66,1	61,4
famille immigrée	46,5	36,8	6,9	9,8	53,3	46,5
Âge à l'entrée en 6^e						
10 ans	90,9	85,6	3,6	8,7	94,4	94,3
11 ans	64,6	56,7	6,0	11,9	70,6	68,6
12 ans	14,0	9,6	1,7	4,1	15,7	13,7
13 ans	12,6	6,9	0,8	0,3	13,4	7,2
Niveau d'acquis à l'entrée en 6^e						
quartile inférieur	14,9	7,0	4,9	8,2	19,9	15,2
deuxième quartile	43,5	29,6	8,2	15,0	51,7	44,6
troisième quartile	72,4	63,0	5,3	12,4	77,7	75,4
quartile supérieur	93,0	90,0	1,9	4,1	94,9	94,1
Ensemble	56,6	47,0	5,1	9,9	61,8	57,0

Lecture : parmi les élèves entrés en sixième en 2007, respectivement 50,5 % des garçons et 63,0 % des filles sont parvenus en seconde générale et technologique au terme d'un parcours linéaire depuis la sixième : ils n'ont pas redoublé, ni rencontré d'opposition du conseil de classe au moment de la phase d'orientation.

Champ : élèves entrés en septembre 1995 et 2007 pour la première fois en 6^e ou 6^e Segpa dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Sources : MENESR-DEPP, Panels d'élèves du second degré recrutés en 1995 et en 2007.

tel parcours, mais cette situation scolaire n'était partagée que par un enfant d'agriculteurs ou d'artisans commerçants sur deux, quatre enfants d'employés sur dix, seulement un enfant d'ouvrier qualifié sur trois et moins d'un enfant d'ouvrier non qualifié ou d'inactif sur quatre. Les filles accédaient majoritairement (55 %) au second cycle général et technologique au terme d'un parcours linéaire contre seulement quatre garçons sur dix. Enfin, comparativement aux collégiens issus de familles non immigrées ou mixtes, les enfants d'immigrés connaissaient moins souvent ce type de trajectoire puisque un peu plus du tiers d'entre eux accédaient à la classe de seconde générale et technologique dans ces conditions contre la moitié des autres élèves.

Douze ans plus tard, le lien entre niveau d'acquis ou âge à l'entrée en sixième et parcours linéaire de la sixième à la seconde générale ou technologique s'est quelque peu relâché. En effet, la forte augmentation des trajectoires 1 observée au niveau global a profité en priorité aux élèves dont les acquis initiaux étaient les plus faibles. Ainsi, les collégiens qui faisaient partie du quart d'élèves entrés en sixième avec les acquis les plus fragiles voient leurs chances de connaître une telle trajectoire doubler : elles passent de 7 % à 15 %. Une augmentation très nette des trajectoires 1 s'observe aussi parmi les élèves du deuxième quartile⁸ ; 30 % d'entre eux connaissaient une telle trajectoire parmi les élèves entrés en sixième en 1995 ; ils sont aujourd'hui 44 % à parvenir en seconde générale et technologique au terme d'un parcours linéaire depuis la sixième. Les trajectoires 1 progressent parmi les

collégiens entrés en sixième avec les meilleurs acquis mais dans des proportions moindres. Malgré ce resserrement des écarts, ceux-ci restent très importants. Ainsi, parmi les élèves du panel 2007, la trajectoire 1 a concerné 93 % des élèves parvenus en sixième avec les meilleurs acquis à l'évaluation nationale de sixième contre seulement 15 % de ceux qui se situaient parmi le quart d'élèves les plus en difficulté. L'écart entre les deux catégories d'élèves s'est donc bien resserré, mais de manière relativement tenue puisqu'il passe de 83 à 78 points.

Les disparités d'accès à la trajectoire 1 selon les autres critères débouchent plus sur le constat du maintien des inégalités que sur celui de leur réduction. L'écart entre les élèves âgés de dix ans ou moins et ceux âgés de treize ans reste stationnaire : dans les deux panels, respectivement 79 et 78 points séparent les proportions d'élèves des deux catégories qui parviennent en seconde générale et technologique au terme d'un parcours linéaire depuis la sixième. Cette impression de stabilité se retrouve pour l'origine sociale et le sexe. Dans le panel 1995, 64 points séparaient les enfants d'enseignants de ceux d'inactifs sur les chances de connaître une trajectoire 1, et 15 points les filles des garçons ; douze ans plus tard, ces écarts se sont presque reproduits à l'identique puisqu'ils sont encore respectivement de 64 et 13 points. De même, le déficit des enfants d'immigrés par rapport aux collégiens de familles non immigrés ou mixtes n'a pas bougé : il est de 11 points dans les deux panels.

Ce premier examen des dis-

parités d'accès à la trajectoire 1 s'appuie sur la comparaison des situations extrêmes. S'agissant d'une variable comme la catégorie sociale de la personne de référence, qui recouvre beaucoup de situations intermédiaires, il doit être nuancé. En effet, ce n'est pas nécessairement aux deux extrémités de l'échelle sociale que les évolutions sont les plus marquées. Ainsi, c'est parmi les enfants d'artisans commerçants et d'ouvriers non qualifiés que les trajectoires 1 augmentent le plus : elles progressent de 12 points, soit deux fois plus que parmi les enfants de cadres, de professions intermédiaires ou d'ouvriers qualifiés (figure 4). De même, parmi les enfants d'immigrés, la stabilité des écarts observés au niveau global recouvre de fortes différences d'évolution selon le pays d'origine. La progression des trajectoires 1 est générale, mais elle est plus marquée parmi les enfants d'immigrés turcs, asiatiques et maghrébins. Dans le panel 2007 comme dans le panel 1995, les collégiens originaires d'Asie se distinguent par une fréquence particulièrement élevée de trajectoires 1 : les deux tiers d'entre eux accèdent aujourd'hui en seconde générale et technologique dans ces conditions contre seulement 58 % des élèves vivant dans une famille non immigrée.

NOTE

8. Les quartiles sont les trois valeurs qui séparent une série statistique en quatre parties égales. Les élèves du deuxième quartile ont donc obtenu à l'évaluation nationale de sixième des résultats qui les plaçaient entre les 25 % et les 50 % d'élèves les moins performants.

... MAIS, À AUTRES CARACTÉRISTIQUES COMPARABLES, LE NIVEAU D'ACQUIS ET LE RETARD SCOLAIRE À L'ENTRÉE EN SIXIÈME PÈSENT ENCORE FORTEMENT SUR LES CHANCES D'ACCÈS EN SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE AU TERME D'UN PARCOURS LINÉAIRE

Les analyses qui viennent d'être menées débouchent donc sur l'idée, qu'au-delà d'un resserrement des écarts au bénéfice des collégiens entrés en sixième avec les acquis les moins assurés et des enfants d'artisans commerçants ou d'ouvriers non qualifiés, l'accès en seconde générale et technologique au terme d'un parcours linéaire reste très lié au passé scolaire de l'élève et à ses caractéristiques sociodémographiques. Mais ce premier constat demande à être précisé. En effet, les différentes caractéristiques prises en compte sont liées entre elles. Ainsi, les chances de parvenir en sixième avec un bon niveau d'acquis ou « à l'heure » sont, dans le système éducatif français, très inégales selon l'origine sociale. Les inégalités d'accès à la trajectoire 1 selon le passé scolaire de l'élève à l'entrée en sixième qui viennent d'être constatées ont donc d'autant plus tendance à être prononcées que les élèves au niveau d'acquis les plus faibles ou en retard scolaire sont aussi ceux qui appartiennent aux familles disposant des ressources financières ou culturelles les plus réduites et donc aussi les plus vulnérables par rapport à leurs chances de réussite au collège.

Pour mieux comprendre le lien

propre qu'entretient chacune des cinq caractéristiques (niveau d'acquis initial, âge à l'entrée en sixième, origine sociale, sexe et origine migratoire de la famille) étudiées ici, avec la probabilité de connaître une trajectoire de type 1, il convient de mettre en œuvre un traitement statistique qui permette d'estimer ce lien indépendamment des effets des autres variables. La méthode utilisée doit également permettre de comparer les panels entre eux (encadré 2).

Une telle analyse montre que les chances de connaître un parcours linéaire de la sixième à la seconde générale et technologique restent très dépendantes du niveau d'acquis et de l'âge à l'entrée en sixième. Plus l'élève bénéficie d'un bon niveau d'acquis à l'entrée au collège et est parvenu jeune au collège, plus il a de chances, à situation familiale et caractéristiques d'établissement comparables, de parvenir en seconde générale et technologique à l'issue d'un parcours linéaire (figure 5). Dans les deux panels, la probabilité de connaître une telle trajectoire est sensiblement plus liée au niveau d'acquis initial qu'à l'âge d'entrée en sixième (encadré 2 et annexes 2A et 2B).

Ces douze dernières années, le rôle du niveau d'acquis initial et de l'âge a évolué *a contrario*. Les disparités d'accès à cette trajectoire selon le niveau d'acquis initial se contractent, tout en restant très importantes (annexe 1). En revanche, les écarts liés à l'âge d'entrée en sixième restent relativement stables. Ce dernier résultat attirera d'autant plus l'attention qu'il est établi à niveau d'acquis initial comparable. Il renvoie aux effets « secondaires » du redoublement, bien mis en évidence dans la littérature sur le redoublement ou le processus d'orientation : le retard

scolaire pèse à la fois sur les demandes d'orientation du jeune qui, à notes égales, sont moins ambitieuses que celles des autres élèves et sur le comportement des enseignants qui, toujours à résultats comparables, ont tendance à être plus sélectifs à l'égard des élèves en retard dans les phases d'orientation [18].

En termes d'équité, malgré le relâchement du lien avec le niveau d'acquis initial, les inégalités de trajectoire au collège selon le passé scolaire de l'élève restent donc très prégnantes. Le collège d'aujourd'hui peine encore à assurer la réussite des élèves qui parviennent en sixième avec les acquis les plus fragiles ou en retard.

LES CHANCES DE CONNAÎTRE UN PARCOURS LINÉAIRE DE LA SIXIÈME À LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE SONT AUJOURD'HUI PLUS LIÉES AU NIVEAU DE DIPLÔME DES PARENTS QU'À L'ORIGINE SOCIALE

Plus le père ou la mère détient un diplôme élevé, plus l'enfant, à niveau d'acquis, âge à l'entrée en sixième et autres caractéristiques comparables, a de chances de parvenir en seconde générale et technologique au terme d'un parcours linéaire. Le lien avec le diplôme de la mère reste stable d'un panel à l'autre (figure 5). En revanche, les inégalités d'accès à la trajectoire 1 selon le diplôme du père se sont, ces douze dernières années, sensiblement accrues (annexe 1).

L'effet résiduel associé à l'origine sociale, une fois contrôlés le niveau de diplômes des parents et les autres caractéristiques scolaires ou sociodémographiques introduites

Encadré 2 – Méthode d'analyse de chaque panel et de comparaison des deux panels

Spécification des modèles de régression logistique

La probabilité de connaître telle trajectoire plutôt qu'une autre a été analysée, dans chaque panel, par des modèles de régression logistique spécifiés de manière identique. Outre les cinq variables d'intérêt (niveau d'acquis initial, âge à l'entrée en sixième, origine sociale, sexe et origine migratoire de la famille), sont prises en compte les différentes caractéristiques susceptibles de peser sur la probabilité de connaître telle ou telle trajectoire plutôt qu'une autre : le diplôme le plus élevé détenu par chacun des deux parents, la composition de la famille, l'activité professionnelle ou non de la mère, le diplôme perçu par les parents comme le plus utile en matière d'insertion professionnelle, les caractéristiques du ou des collègues fréquentés en termes de secteur ou d'appartenance à l'éducation prioritaire. Ces dernières variables n'apparaissent qu'à titre de contrôle ; en conséquence, les estimations les concernant ne feront pas l'objet de commentaires, hormis dans le cas des diplômes parentaux. En effet, la prise en compte simultanée dans l'analyse de ces derniers et de l'origine sociale de l'élève – mesurée ici par la catégorie sociale de la personne de référence – permet de faire le partage entre ce qui, dans les disparités sociales, relève en propre des différences de capital scolaire des parents et ce qui relève d'autres aspects comme les différences de ressources financières ou de capital social attachés à chaque profession. C'est une distinction importante pour la définition des politiques de remédiation de la difficulté scolaire.

Mesure de l'évolution de l'équité du système éducatif

Dans l'optique d'examiner l'évolution de l'équité du système éducatif, les résultats de ces analyses permettront de comparer les liens propres que chacune des variables d'intérêt entretient avec la probabilité de connaître telle ou telle trajectoire plutôt qu'une autre.

Plus précisément, on fera l'hypothèse que si ce lien se renforce, l'équité du système éducatif diminue, alors qu'au contraire s'il se relâche, l'équité s'accroît.

Une telle démarche implique de comparer l'évolution entre les deux panels des écarts associés, toutes choses égales par ailleurs, aux cinq variables d'intérêt quant à la probabilité de connaître l'une ou l'autre trajectoire ; cela pose la question de la significativité des évolutions constatées. Celle-ci a été systématiquement examinée pour toutes les trajectoires (annexe 1).

Mesure de l'importance respective de chaque dimension explicative

Pour bien évaluer le rôle respectif de chaque dimension explicative, il est intéressant de hiérarchiser leur importance par rapport à chaque trajectoire : qu'est-ce qui, à autres caractéristiques comparables, pèse le plus sur la probabilité de connaître au collège, telle ou telle trajectoire ? Le niveau d'acquis, l'origine sociale ou une autre caractéristique ? L'ampleur des écarts associés aux différentes dimensions explicatives spécifiant les modèles de régression logistique ne permet pas de hiérarchiser de manière fiable leur importance respective. En effet, cette ampleur est sensible au nombre de modalités retenues [2]. Pour estimer l'importance respective des différentes dimensions explicatives de manière plus robuste, on a retenu le critère de Schwartz qui mesure la perte d'information provoquée par le retrait d'une dimension explicative. Plus le critère de Schwartz s'élève, plus la perte d'information est importante. Cette analyse a été réalisée pour toutes les trajectoires et sur les deux panels afin de pouvoir comparer l'évolution dans le temps du rôle de chaque dimension explicative. Elle débouche sur l'idée d'une grande stabilité dans le temps de l'importance des variables, avec un rôle prédominant des acquis à l'entrée en sixième (annexes 2A et 2B) qui apparaît bien en phase avec le caractère fortement cumulatif des processus d'apprentissage.

dans les modèles, est moins prononcé qu'auparavant. Les écarts se sont resserrés du fait d'un phénomène de rattrapage au bénéfice des enfants d'ouvriers non qualifiés et d'inactifs : alors que dans le panel 1995, ceux-ci avaient des chances significativement moins élevées que les enfants d'ouvriers qualifiés et d'agriculteurs de parvenir en seconde générale et technologique sans avoir rencontré de difficultés au collège, plus aucune différence significative n'apparaît entre les élèves appartenant à ces quatre groupes sociaux dans le panel 2007. En revanche, l'avantage associé

au fait d'avoir un père enseignant continue d'être prononcé et le bénéfice d'avoir un père cadre est un peu plus marqué.

En termes de disparités sociales, l'examen de l'évolution entre les deux panels débouche donc sur un constat similaire à celui observé sur le passé scolaire : malgré la progression des trajectoires 1 parmi les enfants d'ouvriers non qualifiés et d'inactifs, l'accès à un tel parcours reste très lié, à autres caractéristiques familiales ou scolaires comparables, au milieu social et au niveau de diplôme des parents, les inégalités liées au niveau de

diplôme du père ayant même tendance à s'accroître. Si, dans le panel 2007, les trois composantes prises en compte – diplôme le plus élevé des deux parents, origine sociale – pèsent toutes les trois significativement sur la probabilité de connaître une trajectoire 1, le lien est plus prononcé avec le diplôme de la mère et celui du père qu'avec la profession et catégorie professionnelle de la personne de référence (annexe 2A). À ce niveau du cursus, les inégalités sociales sont donc pour une grande part liées aux différences de capital scolaire détenu par les parents.

Figure 5 – Impact « toutes choses égales par ailleurs » des caractéristiques familiales et scolaires à l'entrée en 6^e sur la probabilité d'accéder en seconde générale et technologique au terme d'un parcours linéaire (T1)

	Panel 2007		Panel 1995	
	Coefficient estimé	Écart-type	Coefficient estimé	Écart-type
Constante	-1,933 ***	0,110	- 2,192 ***	0,153
Sexe de l'élève				
<i>garçon (réf.)</i>				
filles	0,710 ***	0,033	0,731 ***	0,046
PCS de la personne de référence				
<i>ouvrier qualifié (réf.)</i>				
agriculteur	0,132	0,110	0,175	0,139
artisan, commerçant	0,240 ***	0,061	0,162 *	0,092
enseignant	0,729 ***	0,128	0,728 ***	0,095
cadre ou chef d'entreprise	0,472 ***	0,066	0,365 ***	0,156
profession intermédiaire	0,239 ***	0,054	0,290 ***	0,078
employé	0,098 *	0,054	0,207 ***	0,076
ouvrier non qualifié	- 0,095	0,060	- 0,324 ***	0,092
inactif	0,031	0,140	- 0,270 ***	0,157
Activité de la mère				
<i>non (réf.)</i>				
oui	0,075 *	0,042	- 0,233 ***	0,060
Diplôme de la mère				
<i>aucun (réf.)</i>				
brevet	0,210 ***	0,077	0,209 **	0,090
CAP	0,003	0,062	0,022	0,086
BEP	0,195 ***	0,061	0,204 **	0,093
baccalauréat	0,581 ***	0,060	0,536 ***	0,090
enseignement supérieur	0,748 ***	0,063	0,696 ***	0,098
Diplôme du père				
<i>aucun (réf.)</i>				
brevet	0,239 ***	0,090	0,136	0,110
CAP	0,092 *	0,056	- 0,004	0,080
BEP	0,152 **	0,065	0,118	0,103
baccalauréat	0,363 ***	0,066	0,146	0,103
enseignement supérieur	0,673 ***	0,071	0,191 *	0,111
Avec qui vit l'élève				
<i>son père et sa mère (réf.)</i>				
famille monoparentale	- 0,366 ***	0,062	- 0,260 ***	0,085
famille recomposée	- 0,315 ***	0,064	- 0,348 ***	0,097
autre situation	- 0,166	0,159	0,320	0,211
Rang dans la fratrie selon la taille de la famille				
<i>enfant unique (réf.)</i>				
aîné, deux enfants	0,082	0,066	- 0,088	0,095
cadet, deux enfants	- 0,150 **	0,068	- 0,200 **	0,094
aîné, trois enfants	- 0,059	0,075	- 0,214 **	0,106
rang 2, trois enfants	- 0,119	0,076	- 0,362 ***	0,105
cadet, trois enfants	- 0,149 *	0,077	- 0,440 ***	0,108
aîné, quatre enfants et plus	- 0,175 *	0,098	- 0,307 **	0,143
rang 2, quatre enfants et plus	- 0,216 **	0,098	- 0,239 *	0,132
rang 3, quatre enfants et plus	- 0,274 **	0,091	- 0,303 **	0,131
cadet, quatre enfants et plus	- 0,335 ***	0,083	- 0,411 ***	0,121
Origine				
<i>famille non immigrée (réf.)</i>				
famille mixte	0,203 ***	0,065	0,279 ***	0,102
immigrée du Maghreb	0,607 ***	0,085	0,794 ***	0,114
immigrée d'Afrique subsaharienne	0,338 ***	0,117	1,214 ***	0,224
immigrée du Portugal	0,402 **	0,162	0,238	0,189

Figure 5 (suite) – Impact « toutes choses égales par ailleurs » des caractéristiques familiales et scolaires à l'entrée en 6^e sur la probabilité d'accéder en seconde générale et technologique au terme d'un parcours linéaire (T1)

	Panel 2007		Panel 1995	
	Coefficient estimé	Écart-type	Coefficient estimé	Écart-type
immigrée de Turquie	0,954 ***	0,152	0,636 **	0,275
immigrée d'Asie	0,951 ***	0,155	0,835 ***	0,274
immigrée d'un autre pays	0,345 **	0,149	0,696 ***	0,214
Diplôme perçu par les parents comme le plus utile pour s'insérer sur le marché du travail				
<i>baccalauréat général ou technologique (réf.)</i>				
aucun	- 0,275 *	0,147	- 0,226	0,205
CAP ou BEP	- 0,913 ***	0,085	- 1,363 ***	0,135
baccalauréat professionnel	- 0,548 ***	0,062	- 0,490 ***	0,084
diplôme d'enseignement supérieur	0,390 ***	0,059	0,542 ***	0,077
ne sait pas	- 0,114 **	0,058	- 0,009	0,076
Âge d'entrée en 6^e				
<i>11 ans (réf.)</i>				
10 ans	0,768 ***	0,131	0,738 ***	0,151
12 ans	- 1,075 ***	0,053	- 1,250 ***	0,077
13 ans ou plus	- 1,364 ***	0,235	- 1,158 ***	0,226
Niveau d'acquis à l'entrée en 6^e				
<i>quartile inférieur (réf.)</i>				
deuxième quartile	1,071 ***	0,047	1,350 ***	0,079
troisième quartile	2,071 ***	0,491	2,554 ***	0,080
quartile supérieur	3,354 ***	0,064	3,950 ***	0,092
Tranche d'unité urbaine de la commune du collège de 6^e				
<i>200 000 à < 2 000 000 habitants (réf.)</i>				
commune rurale	- 0,075	0,062	- 0,058	0,088
< 20 000 habitants	- 0,064	0,044	- 0,015	0,063
20 000 à < 200 000 habitants	0,005	0,051	- 0,015	0,068
agglomération parisienne	- 0,091 *	0,054	0,158 **	0,075
Secteur fréquenté au collège				
<i>tout public (réf.)</i>				
tout privé	- 0,081 *	0,046	- 0,233 ***	0,063
changement de secteur	- 1,340 ***	0,066	- 1,559 ***	0,101
20 000 à < 200 000 habitants				
Fréquentation d'un collège classé en éducation prioritaire (1)				
<i>jamais (réf.)</i>				
toujours	0,310 ***	0,058	0,466 ***	0,085
partiellement	- 0,356 ***	0,085	- 0,845 ***	0,133

Seuil de significativité des paramètres estimés : ***1 %, **5 %, *10 %. Les paramètres non significatifs au seuil de 10 % sont indiqués en italique.

(1) RRS (réseau de réussite scolaire) pour le panel 2007, ZEP (zone d'éducation prioritaire) pour le panel 1995.

Lecture : à situations familiale et scolaire comparables, les filles ont une probabilité plus élevée de parvenir en seconde générale et technologique sans avoir rencontré de difficulté au collège puisque le coefficient estimé est positif (+ 0,710) et significativement différent de zéro.

Champ : élèves entrés en septembre 1995 et 2007 pour la première fois en 6^e ou 6^e Segpa dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Sources : MENESR-DEPP, Panels d'élèves du second degré recrutés en 1995 et en 2007

L'AVANTAGE RELATIF DES FILLES EST CONFIRMÉ TOUT COMME LA POSITION PLUS FAVORABLE DES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION

En matière d'accès à la trajectoire 1, l'avantage associé, à autres

caractéristiques familiales ou scolaires comparables, au fait d'être une fille plutôt qu'un garçon reste étonnamment stable d'un panel à l'autre (figure 5). Tout se passe donc comme si la progression des trajectoires 1 parmi l'ensemble des élèves n'avait pas permis aux garçons de rattraper leur retard sur les

filles. Cette situation attire d'autant plus l'attention que l'avantage des filles par rapport aux garçons est loin d'être négligeable. Les différences entre garçons et filles pèsent aujourd'hui avec plus d'intensité sur les chances de connaître une trajectoire 1 que les différences de capital scolaire détenu par les parents ou

l'origine sociale (annexe 2A). C'est principalement au début du collège que les écarts entre filles et garçons semblent se creuser : les seconds redoublent plus fréquemment que les premières la sixième et la cinquième, et ils sont aussi plus souvent orientés vers une classe spécialisée avant la troisième.

Dans le panel 2007 comme dans le panel 1995, les enfants d'immigrés, à l'exception des collégiens originaires d'Asie, connaissent globalement moins souvent une trajectoire 1 que les élèves vivant dans des familles non immigrées ou mixtes. Mais ce déficit se renverse en avantage dès lors que la comparaison des parcours est menée toutes choses égales par ailleurs en matière de caractéristiques scolaires ou familiales à l'entrée en sixième. Comme dans le panel 1995, cette situation concerne tous les enfants d'immigrés quel que soit leur pays d'origine (figure 5). Néanmoins, par rapport à cette dernière cohorte, l'avantage associé au fait d'être enfant d'immigré originaire d'Afrique subsaharienne baisse sensiblement : il est quatre fois moins prononcé dans le panel 2007 que dans le panel 1995. En revanche, les enfants d'immigrés

originaires de Turquie et du Portugal accroissent assez sensiblement leur avantage par rapport aux collégiens issus de familles non immigrées.

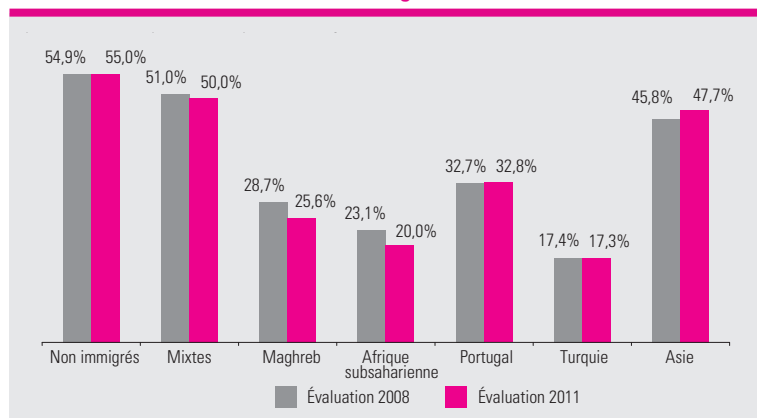
Sachant que la probabilité de connaître une trajectoire est estimée en prenant en compte le niveau d'acquis à l'entrée en sixième, on peut se demander si le meilleur accès, à situation comparable, des enfants d'immigrés à ce type de parcours recouvre une progression plus forte des acquis scolaires au cours de la scolarité au collège ou relève plutôt d'un positionnement spécifique des familles immigrées dans le processus d'orientation [9]. Les données recueillies sur les élèves du panel 2007 conduisent à privilégier cette dernière hypothèse. En effet, en termes d'acquis cognitifs, la position relative des enfants d'immigrés par rapport aux collégiens de familles non immigrées ou mixtes n'évolue guère entre la première et la quatrième année d'études secondaires : seuls les enfants d'origine asiatique comblent légèrement leur retard (figure 6). Ce résultat est confirmé quand la progression d'acquis cognitifs entre la première et la fin de la quatrième année

d'études secondaires est estimée par un modèle de régression linéaire utilisant les mêmes variables que les estimations réalisées sur les trajectoires. Par ailleurs, si les chances de connaître une trajectoire 1 ne sont plus estimées en prenant en compte les résultats à l'évaluation nationale de sixième, mais ceux à l'évaluation de fin de quatrième année d'études secondaires, on retrouve en grande partie les résultats présentés dans la figure 5 : les enfants d'immigrés gardent, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité plus forte de connaître une trajectoire 1 ; seule, la situation des enfants d'origine portugaise change : le coefficient reste positif mais n'est plus significatif.

LE CHOIX DE LA VOIE PROFESSIONNELLE EST AUJOURD'HUI PLUS LIÉ À UN FAIBLE NIVEAU D'ACQUIS À L'ENTRÉE EN SIXIÈME QU'IL Y A DOUZE ANS...

Les élèves qui connaissent les trajectoires 2 et 5 ont en commun d'avoir quitté la filière générale, soit en fin de troisième (T2), soit au début ou en cours de la scolarité au collège (T5). Par bien des aspects, ces jeunes présentent des caractéristiques scolaires et familiales qui les situent à l'opposé des collégiens de la trajectoire 1. Ainsi, ces parcours sont-ils d'autant plus fréquents que l'élève était arrivé en sixième avec un niveau d'acquis fragile ou un retard scolaire. À elles seules, ces deux trajectoires rassemblent, dans le panel 2007, les deux tiers des élèves parvenus en sixième avec un niveau d'acquis les plaçant parmi le quart de collégiens les moins performants et plus de sept élèves âgés de 12 ans sur dix

Figure 6 – Pourcentages d'élèves du panel 2007 qui obtiennent aux évaluations 2008 et 2011 des résultats les plaçant parmi les 50 % des meilleurs élèves selon l'origine



Sources : MENESR-DEPP, Panel d'élèves du second degré recruté en 2007

(figure 7). Ces trajectoires comptent aussi un enfant d'ouvriers non qualifiés ou d'inactifs sur deux et plus du tiers des garçons, contre seulement moins d'un enfant de cadres ou d'enseignants sur dix et une fille sur quatre.

Si la part d'élèves qui a connu l'une ou l'autre de ces deux trajectoires a beaucoup évolué au cours de ces douze dernières années, ces évolutions prennent globalement la forme d'un « *jeu à somme nulle* » : dans les deux panels, un tiers des élèves connaissent l'une des deux trajectoires. Cette stabilité se retrouve pour beaucoup de catégories d'élèves, mais connaît néanmoins quelques exceptions. Ainsi, la part d'élèves ayant suivi ces trajectoires progresse de quatre points parmi les collégiens âgés de 12 ans à l'entrée en sixième et faisant partie du quart d'élèves aux acquis les plus faibles. Ces deux trajectoires sont aussi en progression parmi les enfants de professions intermédiaires chez qui elles augmentent de cinq points. En revanche, la réforme de la voie professionnelle ne semble pas avoir renforcé son attractivité pour les meilleurs élèves puisque la part de collégiens entrés en sixième « à l'heure » ou avec des acquis les plaçant parmi la moitié d'élèves les plus performants stagne. Les enfants d'immigrés présentent une situation plus contrastée : les trajectoires T2 et T5 progressent parmi les jeunes originaires d'Afrique subsaharienne et du Portugal, mais se contractent fortement parmi les collégiens dont la famille est originaire de Turquie ou d'Asie.

Quand la probabilité de connaître une trajectoire T2 ou une trajectoire T5 est estimée, dans des régressions séparées, en prenant en compte l'ensemble des dimensions

explicatives utilisées pour analyser les facteurs d'appartenance à la trajectoire 1, le lien avec le niveau d'acquis et l'âge d'entrée en sixième réapparaît avec beaucoup d'ampleur (figure 8). Plus le niveau d'acquis initial est faible et le retard à l'entrée en sixième important et plus la probabilité d'avoir une trajectoire de type 2 ou 5 est élevée. Ce lien apparaît pour les deux trajectoires, mais comme on pouvait s'y attendre, compte tenu, notamment de la présence d'élèves de Segpa dans ce type de parcours, le lien avec le niveau d'acquis est beaucoup plus prononcé pour la trajectoire 5 que pour la trajectoire 2. Par ailleurs, l'importance respective de l'âge et du niveau d'acquis à l'entrée en sixième sur la probabilité de connaître de tels parcours, n'a pas évolué de la même manière ; le lien avec le niveau d'acquis initial s'est renforcé significativement pour les deux trajectoires (annexe 1). En revanche, les disparités associées aux différences d'âge d'entrée en sixième se sont fortement contractées pour la trajectoire 2. Cette évolution peut être reliée au fait que cette trajectoire constitue aujourd'hui la voie modale d'accès à l'enseignement professionnel. La situation était différente dans le panel 1995 où un tel parcours relevait de ce qu'on a pu appeler « *le passage à l'ancienneté* » : l'élève était jugé trop âgé ou trop en difficulté pour qu'un redoublement soit efficace et, en l'absence d'offre alternative de quatrième ou de troisième technologiques, était scolarisé jusqu'en troisième. Bien symptomatique de cette évolution, c'était l'âge d'entrée en sixième qui pesait le plus, toutes choses égales par ailleurs, sur la probabilité de

connaître un tel parcours parmi les élèves entrés en sixième en 1995 (annexe 2B) ; c'est aujourd'hui avec les différences de niveau d'acquis initial que le lien est le plus marqué (annexe 2A).

... MAIS CETTE ÉVOLUTION TRADUIT DES PROGRÈS DE SCOLARISATION AU PROFIT DES ÉLÈVES LES PLUS EN DIFFICULTÉS À L'ENTRÉE EN SIXIÈME

Ces analyses débouchent sur le constat d'un renforcement des inégalités d'accès aux trajectoires conduisant à l'enseignement professionnel selon le niveau d'acquis initial. L'interprétation de cette évolution en termes d'équité doit néanmoins être nuancée. D'une part, elle confirme que la réforme du baccalauréat professionnel n'a pas rendu le second cycle professionnel plus attractif pour les meilleurs élèves. Mais d'autre part, cette situation n'est pas indépendante du fait que les élèves entrés en sixième avec un niveau d'acquis faible poursuivent plus souvent leurs études. Le renforcement de leur présence dans l'enseignement professionnel est donc aussi le signe de progrès de scolarisation non négligeables en direction des jeunes qui connaissaient les situations scolaires les plus vulnérables au début des études secondaires.

Ces progrès de scolarisation sont d'autant plus marqués que, on l'a vu, les élèves entrés en sixième avec le niveau d'acquis le plus faible sont aussi plus nombreux à accéder en seconde générale et technologique à l'issue d'un parcours linéaire. Ainsi, la part d'élèves entrés en sixième avec un niveau d'acquis les plaçant parmi

Figure 7 – Accès aux trajectoires débouchant sur le second cycle professionnel selon les caractéristiques sociodémographiques et scolaires (en %)

	Parcours linéaire de la 6 ^e au 2 nd cycle professionnel (T2)		Orientation consentie en professionnel (T5)		Orientation subie en professionnel (T4)		Total accès au 2 nd cycle professionnel	
	Panel 2007	Panel 1995	Panel 2007	Panel 1995	Panel 2007	Panel 1995	Panel 2007	Panel 1995
Sexe de l'élève								
garçon	24,0	11,8	13,2	26,4	4,4	4,2	41,6	42,4
filles	18,1	10,7	8,5	15,7	4,0	4,3	30,6	30,7
PCS de la personne de référence								
agriculteur	22,5	15,6	13,5	22,0	2,3	3,1	38,3	40,6
artisan, commerçant	20,3	11,2	9,6	19,5	4,2	5,0	34,0	35,7
chef d'entreprise	9,8	5,9	5,2	6,3	2,5	3,5	17,4	15,7
cadre	5,8	1,9	2,7	4,7	1,7	2,2	10,2	8,8
enseignant	6,6	2,4	2,1	3,4	1,4	2,2	10,2	8,1
profession intermédiaire	17,1	7,5	8,0	12,8	3,8	4,7	28,9	25,0
employé	25,1	11,5	13,2	24,4	5,0	4,7	43,3	40,6
ouvrier qualifié	30,2	15,6	14,6	29,2	5,5	4,7	50,3	49,5
ouvrier non qualifié	31,6	18,8	19,2	35,6	6,3	4,6	57,1	59,0
inactif	31,8	15,7	25,5	33,7	6,6	4,5	64,0	54,0
Origine								
famille non immigrée	20,9	10,8	11,0	21,0	3,8	4,1	35,7	35,9
famille mixte	18,1	8,4	8,5	19,9	5,0	4,2	31,6	32,5
famille immigrée	25,1	16,2	11,7	23,6	6,8	5,6	43,6	45,4
Âge à l'entrée en 6^e								
10 ans	3,5	1,5	1,2	1,6	0,7	0,7	5,4	3,7
11 ans	16,9	8,2	7,4	14,9	4,1	4,3	28,4	27,4
12 ans	43,8	21,8	28,6	46,2	5,6	5,0	78,0	73,0
13 ans	36,8	29,4	27,9	38,1	4,1	1,9	68,8	69,4
Niveau d'acquis à l'entrée en 6^e								
quartile inférieur	36,4	15,4	30,9	48,7	7,1	4,6	74,3	68,7
deuxième quartile	29,6	15,9	10,9	25,6	6,2	7,2	46,7	48,8
troisième quartile	15,5	10,2	3,0	8,6	3,0	4,0	21,6	22,8
quartile supérieur	3,9	3,2	0,3	1,3	0,7	1,1	4,9	5,6
Ensemble	21,1	11,2	10,9	21,3	4,2	4,2	36,2	36,7

Lecture : parmi les élèves entrés en sixième en 2007, respectivement 24,0 % des garçons et 18,1 % des filles ont atteint le second cycle professionnel au terme d'un parcours linéaire depuis la sixième : ils n'ont ni redoublé, ni rencontré d'opposition du conseil de classe au moment de la phase d'orientation de fin de troisième, ni été orientés dans une classe spécialisée.

Champ : élèves entrés en septembre 1995 et 2007 pour la première fois en 6^e ou 6^e Segpa dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Sources : MENESR-DEPP, Panels d'élèves du second degré recrutés en 1995 et en 2007.

le quart d'élèves les plus faibles qui sont scolarisés, cinq après leur entrée en sixième, dans le second cycle de l'enseignement secondaire, sous statut scolaire ou en apprentissage, est passée de 84 % à 94 % (figure 9). Cet accroissement des poursuites d'études, associé au profond rajeunissement des élèves s'engageant dans la voie professionnelle, devrait déboucher sur une amélioration du niveau de formation initiale des élèves arrivés en sixième avec des acquis cognitifs fragiles qui ne peut, à terme, que renforcer l'équité du système éducatif.

À SITUATION SCOLAIRE COMPARABLE, LES DIFFÉRENTS MILIEUX SOCIAUX CONTINUENT D'ENVISAGER DIFFÉREMMENT UNE ORIENTATION DANS LA VOIE PROFESSIONNELLE

Plus les parents sont diplômés et plus ils exercent une profession qualifiée, moins leur enfant connaît, à niveau d'acquis ou âge à l'entrée en sixième comparables, une trajec-

toire 2 ou 5. En douze ans, la manière dont évolue cette tendance varie selon les trajectoires et les caractéristiques prises en compte. À niveau de diplôme des parents et autres caractéristiques comparables, les disparités en matière d'origine sociale se réduisent assez sensiblement, s'agissant de la probabilité d'accéder au second cycle professionnel à l'issue d'un parcours linéaire (figure 8 et annexe 1). En revanche, le lien avec le diplôme paternel reste stationnaire. Cette stabilité se retrouve aussi au niveau de l'origine sociale ou du diplôme

Figure 8 – Impact « toutes choses égales par ailleurs » des caractéristiques familiales et scolaires à l'entrée en 6^e sur la probabilité de connaître un parcours linéaire de la sixième au second cycle professionnel (T2) ou une orientation consentie en professionnel (T5)

	Parcours linéaire 6 ^e -2 ^d cycle professionnel (T2)				Orientation consentie en professionnel (T5)			
	Panel 2007		Panel 1995		Panel 2007		Panel 1995	
	Coefficient estimé	Écart-type	Coefficient estimé	Écart-type	Coefficient estimé	Écart-type	Coefficient estimé	Écart-type
Constante	-0,511 ***	0,102	-0,245 ***	0,171	-1,225 ***	0,137	-0,272 *	0,141
Sexe de l'élève								
<i>garçon (réf.)</i>								
filles	-0,357 ***	0,032	-0,050	0,054	-0,403 ***	0,044	-0,566 ***	0,047
PCS de la personne de référence								
<i>ouvrier qualifié (réf.)</i>								
agriculteur	-0,036	0,107	0,174	0,149	0,353 ***	0,142	0,001	0,144
artisan, commerçant	-0,124 **	0,060	-0,121	0,107	-0,164 *	0,085	-0,275 ***	0,094
enseignant	-0,391 ***	0,150	-0,591 **	0,296	-0,565 ***	0,111	-0,803 ***	0,261
cadre ou chef d'entreprise	-0,480 ***	0,076	-0,714 ***	0,162	-0,336 ***	0,253	-0,655 ***	0,127
profession intermédiaire	-0,145 ***	0,054	-0,190 *	0,098	-0,026	0,076	-0,283 ***	0,086
employé	-0,057	0,050	-0,188 **	0,086	0,056	0,068	-0,057	0,074
ouvrier non qualifié	-0,029	0,053	0,088	0,084	0,218 ***	0,068	0,122	0,075
inactif	-0,331 ***	0,109	-0,202	0,139	0,143	0,128	-0,179	0,117
Diplôme de la mère								
<i>sans diplôme (réf.)</i>								
brevet	0,045	0,071	-0,008	0,099	-0,202 **	0,100	-0,193 **	0,885
CAP	0,067	0,053	0,019	0,089	0,041	0,069	-0,045	0,078
BEP	0,034	0,056	-0,112	0,109	-0,093	0,075	-0,163 *	0,095
baccalauréat	-0,295 ***	0,059	-0,392 ***	0,127	-0,286 ***	0,083	-0,518 ***	0,108
enseignement supérieur	-0,489 ***	0,067	-0,763 ***	0,166	-0,410 ***	0,096	-0,796 ***	0,134
Diplôme du père								
<i>sans diplôme (réf.)</i>								
brevet	-0,112	0,086	-0,086	0,127	-0,153	0,120	-0,084	0,114
CAP	0,036	0,050	-0,050	0,083	-0,124 *	0,066	0,160 **	0,073
BEP	0,001	0,062	0,058	0,117	-0,209 **	0,086	-0,095	0,108
baccalauréat	-0,205 ***	0,067	-0,391 ***	0,142	-0,370 ***	0,097	-0,201	0,121
enseignement supérieur	-0,675 ***	0,080	-0,671 ***	0,193	-0,474 ***	0,113	-0,316 **	0,152
Origine								
<i>famille non immigrée (réf.)</i>								
famille mixte	-0,169 ***	0,066	-0,246 *	0,131	-0,232 **	0,091	-0,054	0,103
immigrée du Maghreb	-0,255 ***	0,080	0,116	0,113	-0,398 ***	0,109	-0,389 ***	0,101
immigrée d'Afrique subsaharienne	-0,030	0,107	-0,059	0,246	-0,214	0,141	-0,567 ***	0,215
immigrée du Portugal	0,032	0,144	0,007	0,190	-0,393 *	0,211	-0,404 **	0,175
immigrée de Turquie	-0,341 ***	0,144	0,196	0,233	-0,564 ***	0,199	-0,446 **	0,221
immigrée d'Asie	-0,534 ***	0,165	0,430	0,281	-0,416 *	0,236	-0,592 *	0,313
immigrée d'un autre pays	-0,141	0,140	-0,212	0,275	-0,345 *	0,197	-0,127	0,223
Âge d'entrée en 6^e								
<i>11 ans (réf.)</i>								
10 ans	-0,830 ***	0,183	-1,201 ***	0,370	-0,777 **	0,315	-1,369 ***	0,367
12 ans	0,665 ***	0,041	0,868 ***	0,065	0,337 ***	0,050	0,539 ***	0,053
13 ans ou plus	0,481 ***	0,149	1,291 ***	0,126	0,384 ***	0,173	-0,123	0,119
Niveau d'acquis à l'entrée en 6^e								
<i>quartile inférieur (réf.)</i>								
deuxième quartile	0,071 *	0,040	0,514 ***	0,069	-1,051 ***	0,051	-0,766 ***	0,054
troisième quartile	-0,502 ***	0,047	0,311 ***	0,080	-2,171 ***	0,079	-1,810 ***	0,072
quartile supérieur	-1,667 ***	0,072	-0,525 ***	0,114	-4,000 ***	0,207	-3,365 ***	0,150

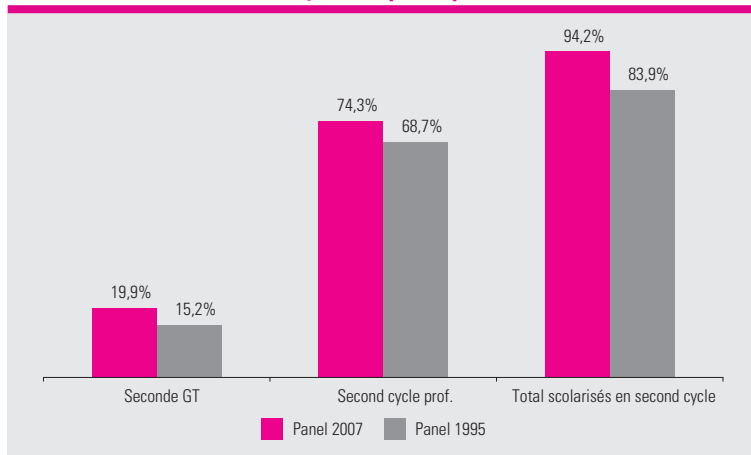
Seuil de significativité des coefficients estimés : ***1 %, **5 %, *10%. Au-delà, ils sont indiqués en italique.

Lecture : à situations familiale et scolaire comparables, les filles ont une probabilité plus faible que les garçons de parvenir en second cycle professionnel sans avoir ni redoublé ni avoir été orientées dans une classe spécialisée puisque le coefficient estimé est négatif (-0,357) et significativement différent de zéro. Outre les dimensions explicatives représentées dans le tableau, les estimations ont été réalisées en contrôlant l'ensemble des variables présentées dans la figure 5.

Champ : élèves entrés en septembre 1995 et 2007 pour la première fois en 6^e ou 6^e Segpa dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Sources : MENESR-DEPP, Panels d'élèves du second degré recrutés en 1995 et en 2007.

Figure 9 - Pourcentages d'élèves ayant obtenu à l'évaluation nationale de sixième des résultats les plaçant parmi le quart d'élèves les plus faibles encore scolarisés en second cycle cinq ans après l'entrée en sixième



Sources : MENESR-DEPP, Panels d'élèves du second degré recrutés en 1995 et en 2007

maternel, dans le cas des réorientations consenties en professionnel. Par contre, pour cette dernière trajectoire, les disparités liées aux différences de diplôme maternel diminuent presque de moitié⁹.

Les familles d'enseignants, de cadres et de chefs d'entreprise semblent donc moins réticentes que par le passé à envisager, à niveau scolaire comparable, une orientation vers la voie professionnelle ; mais si les écarts se resserrent, l'origine sociale ou le niveau de diplôme des parents restent encore relativement « clivants » par rapport au choix de la voie professionnelle : à résultats comparables, les enfants de cadres, de professions intermédiaires, de chefs d'entreprise ou d'artisans commerçants retiennent moins souvent une telle orientation que les enfants d'employés, d'ouvriers ou d'agriculteurs ; une même réticence apparaît quand les parents détiennent le baccalauréat ou un diplôme d'enseignement supérieur.

La perpétuation d'un tel clivage renvoie aux stratégies scolaires propres à chaque milieu social. Les familles les plus diplômées ont d'autant plus de

réticences à envisager que leur enfant s'engage dans la voie professionnelle que cela signifie que celui-ci ne bénéficiera pas de leur propre niveau de capital scolaire ou d'une situation professionnelle aussi favorable que celle de ses parents. La situation est toute différente dans les familles ouvrières ou d'agriculteurs, pour lesquelles la voie professionnelle peut constituer un vecteur de reproduction ou d'ascension sociale. Elles ont d'autant moins de réticences à envisager une telle orientation que, dans ces familles, les parents sont souvent eux-mêmes titulaires de diplômes d'enseignement professionnel ; ceux-ci sont donc au cœur de leur identité professionnelle et sociale. Les familles d'agriculteurs sont particulièrement caractéristiques de ce type de positionnement. Une telle situation est sans doute renforcée par le fait que l'offre de formation dans le premier cycle de l'enseignement agricole est restée stationnaire ; les classes de quatrième et de troisième agricoles constituent toujours une orientation choisie en priorité par les enfants d'agriculteurs en cas de difficulté au collège.

LES FILLES ET LES ENFANTS D'IMMIGRÉS MARQUENT ENCORE DES RÉTICENCES POUR LA VOIE PROFESSIONNELLE

À situation scolaire à l'entrée en sixième comparable, les filles ont toujours une probabilité moins forte que les garçons à s'engager dans la préparation d'un diplôme d'enseignement professionnel. Tout en restant sensible, ce clivage se contracte significativement pour les orientations consenties en professionnel (figure 8 et annexe 1). En revanche, il marque aussi la trajectoire 2, alors qu'aucune différence significative n'apparaissait, douze ans auparavant, sur ce type de parcours. Tout se passe donc comme si la banalisation de cette trajectoire, devenu la voie modale d'accès au second cycle professionnel, avait déplacé vers ce type de parcours les différences de comportement entre garçons et filles observables pour la trajectoire 5 dans le panel 1995.

À situation scolaire et autres caractéristiques comparables, les enfants d'immigrés ont une probabilité moins forte de connaître une trajectoire 5. Alors que dans le panel 1995, seuls les enfants de familles mixtes avaient, toutes choses égales par ailleurs, moins de chances que les enfants de familles non immigrées de connaître une trajectoire 2, cette situation est aujourd'hui partagée par les enfants d'immigrés originaires du Maghreb, de Turquie et d'Asie. La réforme de 2009 ne semble pas donc avoir renforcé l'attractivité de l'enseigne-

NOTE

9. Celles-ci se contractent aussi pour la trajectoire 2 mais l'évolution n'est pas significative à 10 % (annexe 1).

ment professionnel pour les enfants d'immigrés. Bien que le baccalauréat professionnel offre des perspectives d'études supérieures, ceux-ci continuent de se détourner de cette voie d'enseignement. Une telle attitude peut être mise en relation avec la forte volonté de mobilité sociale sous-jacente au projet migratoire de leur famille et à un rejet de la condition ouvrière lié aux modalités d'insertion professionnelle dans le pays d'accueil de leurs parents, qui se concentrent souvent dans les emplois les moins qualifiés [9].

LES SITUATIONS D'ACCROCHAGE SCOLAIRE RESTENT TRÈS LIÉES À L'ÂGE ET AU NIVEAU D'ACQUIS EN SIXIÈME

Les élèves des trajectoires 3 (« Accès difficile en seconde générale et technologique ») et 4 (« Orientation subie en professionnel ») ont en commun d'avoir redoublé ou contesté une décision d'orientation pour tenter d'obtenir une orientation en seconde générale ou technologique. Ces situations d'accrochage scolaire sont sensiblement moins fréquentes aujourd'hui qu'il y a douze ans : 14 % des élèves du panel 1995 les connaissaient contre seulement 9 % aujourd'hui (figures 3A et 3B).

Entrés le plus souvent sans retard en sixième, les élèves confrontés à une telle situation scolaire ont fréquemment commencé leurs études scolaires avec un niveau d'acquis fragile : 70 % des jeunes ayant connu dans le panel 2007 une trajectoire 3 ou 4 avaient obtenu, à l'évaluation nationale de sixième, des résultats les plaçant parmi la moitié de collégiens les moins performants. Les situations

d'accrochage résultent donc plus souvent de difficultés rencontrées à l'école élémentaire que de problèmes scolaires survenus pour la première fois au collège. Les enfants d'agriculteurs et d'enseignants se distinguent des autres élèves par une fréquence deux fois moindre d'accrochage ; les premiers parce qu'un recours volontaire à la voie professionnelle fait encore souvent partie intégrante de leur stratégie scolaire, les seconds parce que leurs bons résultats scolaires les préservent de toute situation d'accrochage. En revanche, les enfants d'immigrés ont aujourd'hui, contrairement à ce que l'on constatait dans le panel 1995, un recours plus fréquent à l'accrochage que les autres collégiens : 14 % sont confrontés à une telle situation contre 9 % des élèves non immigrés. Ce résultat est bien en phase avec la réticence de ces élèves à s'engager dans la voie professionnelle qui vient d'être mise en évidence.

Le lien avec le niveau d'acquis et l'âge à l'entrée en sixième réapparaît nettement quand la probabilité de connaître une trajectoire 3 ou 4 est estimée toutes choses égales par ailleurs en matière de situation scolaire et familiale au début des études secondaires. Un élève a d'autant plus de risques de connaître l'une de ces deux trajectoires qu'il était entré en sixième avec un niveau d'acquis fragile et sans retard scolaire (figure 10). Cette relation avec le passé scolaire apparaissait déjà parmi les élèves du panel 1995. Le lien avec le niveau d'acquis initial reste stationnaire alors que celui avec l'âge a tendance à se contracter, tout particulièrement pour la trajectoire 3¹⁰.

Quel que soit le panel, le risque de connaître l'une ou l'autre trajec-

toire est, à autres caractéristiques comparables, beaucoup moins lié à l'origine sociale ou au capital scolaire des parents qu'au passé scolaire de l'élève. La principale évolution concernant ces aspects touche les enfants d'agriculteurs qui ont aujourd'hui, toutes choses égales par ailleurs, moins de chances que les autres élèves de connaître une trajectoire issue de situations d'accrochage scolaire (figure 10), ce qui est bien en phase avec leur plus grande présence parmi les élèves de la trajectoire 5.

Face à ces deux trajectoires, les enfants d'immigrés se situent souvent à l'opposé des enfants d'agriculteurs : peu enclins à envisager la préparation de diplômes de l'enseignement professionnel et confrontés dans des proportions relativement importantes à l'échec scolaire, ils constituent une catégorie d'élèves particulièrement éligible aux situations d'accrochage et aux deux trajectoires qui en résultent. C'est particulièrement vrai pour les enfants d'immigrés originaires d'Afrique subsaharienne qui ont, toutes choses égales par ailleurs, plus de chances de connaître une trajectoire 3 ou 4 que les élèves de familles non immigrées. Les filles du panel 2007, comme celles du panel 1995, connaissent moins souvent un accès difficile en seconde que les garçons. De plus, le fait d'être une fille plutôt qu'un garçon n'a pas d'effet significatif sur le risque d'être confronté à une orientation subie en

NOTE

10. Néanmoins, cette évolution n'est pas statistiquement significative (annexe 1) au seuil de 10 % retenu dans cette étude. Mais il faut être prudent dans l'interprétation de cette non-significativité, compte tenu du faible nombre d'élèves qui connaissent cette trajectoire.

Encadré 3 – À notes comparables, l'issue des situations d'accrochage varie encore fortement selon l'âge d'entrée en sixième et le milieu social

Les situations d'accrochage scolaire débouchent aujourd'hui moins souvent sur une issue positive : seulement 55 % des élèves du panel 2007 confrontés à une situation d'accrochage sont parvenus en seconde générale et technologique (trajectoire 3) contre 70 % il y a douze ans. Ces issues positives sont d'autant plus fréquentes que l'élève était jeune et présentait un bon niveau d'acquis en sixième. Les accès en seconde générale et technologique à l'issue d'une situation d'accrochage varient aussi avec l'origine sociale : ils s'observent parmi les trois quarts des enfants de cadres ou de chefs d'entreprise, mais seulement parmi un enfant d'employés ou d'ouvriers qualifiés sur deux et un enfant d'inactifs sur trois. En revanche, les différences d'issues positives entre garçons et filles, ou élèves immigrés et non immigrés, semblent plus ténues.

Pour préciser ces premiers résultats, la probabilité de connaître, en cas de situation d'accrochage, une trajectoire 3 plutôt qu'une trajectoire 4 a été analysée à partir d'un modèle de régression logistique utilisant les mêmes spécifications que les autres modèles mis en œuvre dans cette étude¹¹. Les notes au contrôle continu du brevet dans les trois matières principales (français, mathématiques et première langue vivante) ont été substituées aux résultats de l'évaluation nationale de sixième. En effet, les situations d'accrochage concernent des élèves qui ont été scolarisés jusqu'en troisième ; ce sont donc les notes obtenues par l'élève dans cette classe qui sont prises en compte par les conseils de classe, les chefs d'établissement ou les commissions d'appel pour statuer sur leur issue.

Ces analyses montrent que l'issue positive de l'accrochage est très prioritairement liée aux notes obtenues au contrôle continu du brevet ; mais, entre les deux cohortes, les disparités d'issue positive associées, toutes choses égales par ailleurs, aux écarts de notes se sont sensiblement et significativement contractées (annexe 3), comme si les conseils de classe et les commissions d'appel étaient moins sélectifs aujourd'hui qu'il y a douze ans.

À profil scolaire et autres caractéristiques comparables, les issues positives des situations d'accrochage restent inégales selon l'âge d'entrée en sixième ou l'origine sociale des élèves. Être entré en sixième à 12 ans et plus pèse négativement sur l'issue de l'accrochage. Le lien mis en évidence garde une forte ampleur. À l'opposé, les enfants de cadres ou d'enseignants et ceux dont l'un des deux parents est diplômé de l'enseignement supérieur voient plus souvent leur situation d'accrochage déboucher sur un accès en seconde générale et technologique. En douze ans, ces écarts sont restés stationnaires, sauf pour le lien avec le diplôme de la mère qui est beaucoup moins prononcé aujourd'hui. Cette évolution est particulièrement marquée pour les mères diplômées de l'enseignement supérieur : avoir une mère ayant ce niveau de diplôme pèse aujourd'hui nettement moins favorablement sur l'issue de l'accrochage que parmi les élèves du panel 1995 (annexe 3). En revanche, aucune différence significative d'issue n'est mise en évidence entre les filles et les garçons ou selon l'origine de la famille.

second cycle professionnel. Ces différences de trajectoires selon l'origine et le sexe restent relativement stables d'une cohorte à l'autre (encadré 3).

À NIVEAU INITIAL COMPARABLE, LES DISPARITÉS DE RISQUE DE SORTIE « PRÉCOCE » SELON L'ÂGE D'ENTRÉE EN SIXIÈME ET LE NIVEAU DE DIPLÔME DES PARENTS RESTENT TRÈS PRONONCÉES

L'abandon des études cinq ans après l'entrée en collège (trajectoire 7) est un événement qui reste beaucoup plus fréquent quand l'élève est arrivé en sixième avec un retard

scolaire : respectivement 16 % des élèves du panel 2007 âgés de 13 ans à leur entrée en sixième et 6 % de ceux qui avaient 12 ans sont sortis précocement alors que moins de 1 % des élèves « à l'heure » ou en avance connaissent une telle situation scolaire (figure 11). On observe aussi de fortes inégalités sociales puisque les enfants d'inactifs sont cinq fois plus touchés par ce phénomène que l'ensemble des élèves : 10 % d'entre eux mettent fin à leurs études dans ces conditions contre seulement 2 % des enfants d'employés et d'ouvriers et 0,3 % de ceux de cadres et d'enseignants. Par ailleurs, le risque de sortie « précoce » est trois fois plus élevé que la moyenne quand le jeune a obtenu aux épreuves d'évaluation nationale de sixième des résultats parmi le quart

de scores les plus faibles. Ce risque est aussi aujourd'hui deux fois plus fréquent pour les garçons que pour les filles et pour les enfants d'immigrés que pour les collégiens dont aucun des parents n'est immigré. Ces inégalités étaient déjà présentes parmi les élèves du panel 1995 qui étaient confrontés à un risque de sortie « précoce » deux fois plus élevé. Ces douze dernières années, la diminution de moitié des

NOTE

11. Pour tenir compte du fait que les situations d'accrochage ne portent que sur une minorité d'élèves, certaines modalités ont dû néanmoins être regroupées : l'âge d'entrée en sixième a été réduit à deux modalités (11 ans et moins, 12 ans et plus), l'origine à trois (immigré, mixte, non immigré), les enseignants ont été rassemblés avec les cadres et chefs d'entreprise et les agriculteurs avec les autres indépendants.

Figure 10 – Impact « toutes choses égales par ailleurs » des caractéristiques familiales et scolaires à l'entrée en 6^e sur la probabilité de connaître au collège un accès difficile en 2^{de} générale et technologique (T3) ou une orientation subie en second cycle professionnel (T4)

	Accès difficile en 2 ^{de} GT (T3)				Orientation subie en 2 ^d cycle prof. (T4)			
	Panel 2007		Panel 1995		Panel 2007		Panel 1995	
	Coefficient estimé	Écart-type	Coefficient estimé	Écart-type	Coefficient estimé	Écart-type	Coefficient estimé	Écart-type
Constante	- 2,701***	0,187	- 1,874 ***	0,178	- 2,262 ***	0,186	- 2,549 ***	0,245
Sexe de l'élève								
<i>garçon (réf.)</i>								
filles	- 0,133 **	0,055	- 0,137 **	0,055	- 0,084	0,060	0,063	0,081
PCS de la personne de référence								
<i>ouvrier qualifié (réf.)</i>								
agriculteur	- 0,658 **	0,265	- 0,304	0,210	- 0,555 **	0,265	- 0,140	0,291
artisan, commerçant	0,115	0,105	0,082	0,115	- 0,066	0,113	0,159	0,156
enseignant	- 0,184	0,205	0,196	0,171	- 0,526 *	0,303	- 0,025	0,320
cadre ou chef d'entreprise	0,150	0,106	0,378 ***	0,110	- 0,308 **	0,137	- 0,036	0,185
profession intermédiaire	0,084	0,094	0,201 **	0,097	- 0,050	0,100	0,269 **	0,135
employé	0,155 *	0,093	0,066	0,095	- 0,118	0,094	- 0,067	0,132
ouvrier non qualifié	- 0,110	0,114	- 0,149	0,120	0,067	0,097	- 0,083	0,147
inactif	- 0,265	0,271	- 0,150	0,186	- 0,095	0,198	- 0,089	0,231
Diplôme de la mère								
<i>aucun (réf.)</i>								
brevet	0,152	0,133	0,267 **	0,115	0,090	0,130	- 0,120	0,150
CAP	0,087	0,108	0,259 **	0,106	0,044	0,100	- 0,280 **	0,140
BEP	- 0,017	0,109	0,348 ***	0,116	0,045	0,104	- 0,250	0,160
baccalauréat	0,053	0,103	0,281	0,112	- 0,164	0,111	- 0,483 ***	0,169
enseignement supérieur	- 0,153	0,109	0,222 *	0,118	- 0,282 **	0,124	- 0,690 ***	0,195
Diplôme du père								
<i>aucun (réf.)</i>								
brevet	- 0,650	0,165	0,061	0,137	0,082	0,157	- 0,246	0,205
CAP	0,011	0,103	- 0,037	0,103	- 0,048	0,097	- 0,038	0,134
BEP	0,151	0,116	- 0,042	0,132	0,082	0,117	- 0,021	0,182
baccalauréat	0,206 *	0,112	0,158	0,124	- 0,017	0,123	0,103	0,178
enseignement supérieur	0,089	0,117	0,011	0,130	- 0,352 **	0,145	- 0,480 **	0,227
Origine								
<i>famille non immigrée (réf.)</i>								
famille mixte	0,171 *	0,100	0,092	0,117	0,188 *	0,110	0,019	0,177
immigrée du Maghreb	0,470 ***	0,128	0,185	0,139	0,195	0,132	0,384 **	0,176
immigrée d'Afrique subsaharienne	0,339 **	0,168	0,487 *	0,257	0,388 **	0,163	0,562 *	0,327
immigrée du Portugal	- 0,085	0,302	0,277	0,221	- 0,247	0,305	0,058	0,279
immigrée de Turquie	0,288	0,272	- 0,223	0,437	0,236	0,235	0,219	0,428
immigrée d'Asie	0,254	0,233	- 0,238	0,394	- 0,089	0,283	- 1,586	1,031
immigrée d'un autre pays	0,043	0,259	0,209	0,242	0,254	0,240	- 0,162	0,393
Âge d'entrée en 6^e								
<i>11 ans (réf.)</i>								
10 ans	- 0,190	0,181	- 0,180	0,164	- 0,968 ***	0,380	- 1,382 ***	0,532
12 ans	- 1,559 ***	0,120	- 1,310 ***	0,100	- 0,358 ***	0,079	- 0,112	0,104
13 ans ou plus	- 2,370 ***	0,759	- 4,135 ***	0,991	- 0,786 ***	0,346	- 1,099 ***	0,371
Niveau d'acquis à l'entrée en 6^e								
<i>quartile inférieur (réf.)</i>								
deuxième quartile	0,194 ***	0,075	0,248 ***	0,078	- 0,084	0,072	0,407 ***	0,104
troisième quartile	- 0,402 **	0,084	- 0,181 **	0,084	- 0,713 ***	0,090	- 0,188	0,123
quartile supérieur	- 1,524 **	0,113	- 1,532 ***	0,111	- 1,937 ***	0,156	- 1,407 ***	0,186

Seuil de significativité des paramètres estimés : ***1 %, **5 %, *10 %. Les paramètres non significatifs au seuil de 10 % sont indiqués en italique.

Lecture : à situations familiale et scolaire comparables, les filles ont une probabilité moins élevée que les garçons de connaître un accès difficile en seconde générale ou technologique puisque le coefficient estimé est négatif (-0,133) et significativement différent de zéro. Outre les dimensions explicatives reportées dans le tableau, les estimations ont été réalisées en contrôlant l'ensemble des variables présentées dans la figure 5.

Champ : élèves entrés en septembre 1995 et 2007 pour la première fois en 6^e ou 6^e Supra dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Sources : MENESR-DEPP, Panels d'élèves du second degré recrutés en 1995 et en 2007.

Figure 11 – Risque de grand retard scolaire ou de sortie « précoce » du système éducatif selon les caractéristiques sociodémographiques (en %)

	Grand retard scolaire (T6)		Sortie « précoce » du système éducatif (T7)	
	Panel 2007	Panel 1995	Panel 2007	Panel 1995
Sexe de l'élève				
garçon	0,4	2,6	2,1	4,8
filles	0,4	2,1	1,2	3,0
PCS de la personne de référence				
agriculteur	0,2	1,9	0,9	1,7
artisan, commerçant	0,2	3,1	1,6	4,2
chef d'entreprise	0,2	3,2	0,7	2,5
cadre	0,2	1,1	0,3	0,7
enseignant	0,4	0,8	0,3	0,2
profession intermédiaire	0,2	2,0	0,6	1,2
employé	0,4	3,1	2,1	4,5
ouvrier qualifié	0,6	2,4	2,4	4,1
ouvrier non qualifié	0,4	3,3	2,7	6,7
inactif	0,8	2,5	9,9	19,8
Origine				
famille non immigrée	0,3	2,3	1,5	3,8
famille mixte	0,7	2,2	1,6	3,9
famille immigrée	0,3	2,9	2,8	5,2
Âge à l'entrée en 6^e				
10 ans	0,1	1,9	0,1	0,2
11 ans	0,3	2,6	0,7	1,4
12 ans	0,5	1,6	5,8	11,7
13 ans	1,5	1,0	16,2	22,5
Niveau d'acquis à l'entrée en 6^e				
quartile inférieur	1,0	5,0	4,9	11,1
deuxième quartile	0,3	3,3	1,3	3,3
troisième quartile	0,1	0,9	0,6	0,9
quartile supérieur	0,1	0,1	0,1	0,2
Ensemble	0,4	2,4	1,7	3,9

Lecture : parmi les élèves entrés en sixième en 2007, respectivement 2,1 % des garçons et 1,2 % des filles étaient sortis du système éducatif au terme de leur cinquième année d'études secondaires.

Champ : élèves entrés en septembre 1995 et 2007 pour la première fois en 6^e ou 6^e Segpa dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Sources : MENESR-DEPP, *Panels d'élèves du second degré recrutés en 1995 et en 2007*.

sorties « précoces » a donc été relativement uniforme et a concerné tous les élèves.

La prédominance du lien avec l'âge et le niveau d'acquis initial est clairement mise en évidence quand le risque de sortie « précoce » est estimé toutes choses égales par ailleurs (figure 12). La force du lien propre avec l'âge attire particulièrement l'attention : quand on hiérarchise l'importance relative des

différentes dimensions explicatives, les sorties « précoces » sont la seule trajectoire pour laquelle cet aspect pèse plus aujourd'hui que le niveau d'acquis (annexe 2A). Un tel résultat montre que les élèves les plus âgés au collège présentent une vulnérabilité propre au risque d'abandon précoce qui est indépendante de leur niveau d'acquis ou de leur milieu social. Cette situation peut être reliée au fait que plus l'élève

est âgé, plus il se rapproche de l'âge de fin de la scolarité obligatoire que les jeunes âgés de 12 ans ou 13 ans à l'entrée en sixième vont atteindre dès la fin du collège.

À niveau d'acquis et âge à l'entrée en sixième comparable, le risque de sortie « précoce » varie encore sensiblement selon les caractéristiques familiales et sociales de l'élève. Quel que soit le niveau de diplôme, le fait d'avoir une mère ou un père diplômé protège du risque de sortie « précoce ». L'effet résiduel de l'origine sociale, à diplômes des parents et autres caractéristiques comparables, semble aujourd'hui plus faible qu'il y a douze ans. En particulier, les enfants d'inactifs ne se distinguent plus des autres élèves par un risque significativement plus élevé. Cette évolution s'observe aussi au bénéfice des enfants d'artisans et commerçants. Face au risque d'abandon prématuré des études, les inégalités sont donc aujourd'hui plus culturelles que proprement sociales.

Par ailleurs, le risque de sortie « précoce » est moins élevé parmi les filles que les garçons. En revanche, par rapport à ce que laissent entrevoir les statistiques brutes, la situation des enfants d'immigrés se « renverse » souvent : les élèves originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et d'Asie ont une probabilité moins forte de sortie « précoce » que les élèves de familles non immigrées. Cette tendance apparaît aussi parmi les enfants d'immigrés originaires du Portugal et de Turquie, mais ne donne pas lieu à des différences significatives. ■

Figure 12 – Impact « toutes choses égales par ailleurs » des caractéristiques familiales et scolaires à l'entrée en 6^e sur le risque d'être sorti de formation initiale cinq ans après l'entrée en 6^e

	Panel 2007		Panel 1995	
	Coefficient estimé	Écart-type	Coefficient estimé	Écart-type
Constante	- 1,313 ***	0,278	- 1,966 ***	0,282
Sexe de l'élève				
<i>garçon (réf.)</i>				
filles	- 0,449 ***	0,101	- 0,342 ***	0,093
PCS de la personne de référence				
<i>ouvrier qualifié (réf.)</i>				
agriculteur	- 0,253	0,430	- 0,370	0,394
artisan, commerçant	0,120	0,182	0,470 ***	0,180
enseignant	- 0,559	0,681	- 1,600 *	0,968
cadre ou chef d'entreprise	- 0,261	0,292	- 0,082	0,280
profession intermédiaire	- 0,498 **	0,213	- 0,428 *	0,220
employé	- 0,168	0,147	- 0,052	0,149
ouvrier non qualifié	- 0,218	0,148	- 0,132	0,141
inactif	0,210	0,197	0,660 ***	0,167
Diplôme de la mère				
<i>sans diplôme (réf.)</i>				
brevet	- 0,800 ***	0,250	- 0,326	0,204
CAP	- 0,650 ***	0,153	- 0,278	0,175
BEP	- 0,746 ***	0,188	- 0,689 **	0,287
baccalauréat	- 0,630 ***	0,207	- 0,004	0,248
enseignement supérieur	- 0,822 ***	0,262	- 0,678 *	0,353
Diplôme du père				
<i>sans diplôme (réf.)</i>				
brevet	- 0,195	0,275	0,205	0,251
CAP	- 0,304 **	0,146	- 0,332 *	0,171
BEP	- 0,590 **	0,240	- 0,291	0,294
baccalauréat	- 0,424 *	0,248	- 0,273	0,331
enseignement supérieur	- 0,799 **	0,323	0,076	0,343
Origine				
<i>famille non immigrée (réf.)</i>				
famille mixte	0,024	0,189	- 0,054	0,197
immigrée du Maghreb	- 0,647 ***	0,209	- 1,091 ***	0,195
immigrée d'Afrique subsaharienne	- 0,955 ***	0,326	- 0,891 **	0,411
immigrée du Portugal	- 0,721	0,482	0,006	0,293
immigrée de Turquie	- 0,286	0,323	- 0,214	0,316
immigrée d'Asie	- 0,862 *	0,504	- 0,264	0,496
immigrée d'un autre pays	0,375	0,269	- 0,457	0,417
Âge d'entrée en 6^e				
<i>12 ans (réf.)</i>				
10 ans	- 1,677 ***	0,938	- 2,441 **	1,060
11 ans	- 0,989 ***	0,115	- 1,151 ***	0,107
13 ans	1,058 ***	0,211	0,629 ***	0,142
Niveau d'acquis à l'entrée en 6^e				
<i>quartile inférieur (réf.)</i>				
deuxième quartile	- 0,650 ***	0,126	- 0,670 ***	0,111
troisième quartile	- 0,873 ***	0,172	- 1,466 **	0,188
quartile supérieur	- 2,427 ***	0,437	- 2,404 ***	0,362

Seuil de significativité des coefficients estimés : ***1 %, **5 %, *10 %. Au-delà, ils sont indiqués en italique.

Lecture : à situations familiale et scolaire comparables, les filles entrées en sixième en 2007 ont un risque moins élevé que les garçons de sortir précocement du système éducatif puisque le coefficient est négatif (-0,449) et significativement différent de zéro. Outre les dimensions explicatives représentées dans le tableau, les estimations ont été réalisées en contrôlant l'ensemble des variables présentées dans la figure 5.

Champ : élèves entrés en septembre 1995 et 2007 pour la première fois en 6^e ou 6^e Segpa dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Sources : MENESR-DEPP, Panels d'élèves du second degré recrutés en 1995 et en 2007.

Annexe 1 – Variations des écarts entre les modalités maximales et minimales des dimensions explicatives introduites dans les modèles de régressions logistiques mises en œuvre sur les deux panels d'élèves

	T1	T2	T3	T4	T5	T7
Niveau d'acquis à l'entrée en 6^e						
écart 1995-2007	- 0,60 ***	0,70 ***	- 0,06	0,12	0,63 **	0,02
écart-type	0,112	0,127	0,140	0,232	0,256	0,567
Âge à l'entrée en 6^e						
écart 1995-2007	2,13	-1,00 ***	- 1,76	- 0,42	- 0,75	- 0,34
écart-type	0,144	0,431	1,248	0,653	0,514	1,433
Sexe de l'élève						
écart 1995-2007	- 0,02	0,31***	0,04	0,02	- 0,16 **	0,11
écart-type	0,057	0,063	0,078	0,100	0,065	0,137
PCS de la personne de référence						
écart 1995-2007	- 0,23	- 0,41 *	0,13	0,21	- 0,01	- 1,49
écart-type	0,217	0,219	0,342	0,403	0,388	1,196
Diplôme de la mère						
écart 1995-2007	0,05	- 0,23	- 0,04	- 0,32	- 0,34 **	0,13
écart-type	0,117	0,182	0,174	0,246	0,164	0,389
Diplôme du père						
écart 1995-2007	0,48 ***	- 0,02	0,07	- 0,15	- 0,002	0,26
écart-type	0,127	0,217	0,212	0,272	0,188	0,420
Origine						
écart 1995-2007	- 0,26	- 0,11	- 0,17	- 1,51	- 0,03	0,23
écart-type	0,314	0,372	0,561	1,126	0,371	0,525

Lecture : l'amplitude des écarts de probabilité de connaître la trajectoire 1 plutôt qu'une autre trajectoire, associés aux différences de niveau d'acquis cognitifs à l'entrée en sixième, est moins forte dans le panel 2007 que dans le panel 1995 (-0,60). Cet écart est significatif à 1 %.

Seuil de significativité des écarts entre les deux panels : ***1 %, **5 %, *10 %. Les paramètres non significatifs au seuil de 10 % sont indiqués en italique.

Champ : élèves entrés en 1995 ou en 2007 pour la première fois en 6^e ou 6^e Segpa dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Sources : MENESR-DEPP, Panels d'élèves du second degré recrutés en 1995 et en 2007.

Annexe 2A – Importance relative du lien entre les différentes dimensions explicatives et les trajectoires dans le panel 2007 (critère de Schwartz)

Dimensions explicatives	T1	T2	T3	T4	T5	T7
Modèle complet	24 121	24 843	11 213	9 915	14 667	4 385
Sans les niveaux d'acquis à l'entrée en 6 ^e	28 237	25 705	11 558	10 155	16 306	4 434
Sans l'âge d'entrée en 6 ^e	24 618	25 113	11 433	9 918	14 693	4 469
Sans le sexe	24 581	24 956	11 208	9 907	14 741	4 395
Sans le diplôme de la mère	24 305	24 894	11 160	9 867	14 643	4 361
Sans le diplôme du père	24 168	24 881	11 157	9 867	14 631	4 336
Sans l'origine	24 143	24 799	11 158	9 854	14 625	4 339
Sans la PCS de la personne de référence	24 127	24 813	11 151	9 847	14 627	4 316

Lecture : le critère de Schwartz mesure la perte d'information liée au retrait du modèle d'une des dimensions explicatives. Plus il est élevé, plus la perte d'information est importante. Ainsi, pour la trajectoire 1, c'est le retrait du niveau d'acquis à l'entrée en sixième qui entraîne la perte d'information la plus importante et constitue donc la dimension explicative qui pèse le plus sur la probabilité de connaître un tel parcours.

Champ : élèves entrés 2007 pour la première fois en 6^e ou 6^e Segpa dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Sources : MENESR-DEPP, Panels d'élèves du second degré recrutés en 2007.

Annexe 2B – Importance relative du lien entre les différentes dimensions explicatives et les trajectoires dans le panel 1995 (critère de Schwartz)

Dimensions explicatives	T1	T2	T3	T4	T5	T7
Modèle complet	12 809	10 296	9 942	5 833	12 303	4 402
Sans les niveaux d'acquis à l'entrée en 6 ^e	15 844	10 409	10 336	5 959	13 595	4 509
Sans l'âge d'entrée en 6 ^e	13 131	10 509	10 196	5 827	12 413	4 550
Sans le sexe	13 055	10 287	9 939	5 824	12 440	4 406
Sans le diplôme de la mère	12 836	10 276	9 896	5 793	12 299	4 359
Sans le diplôme du père	12 765	10 259	9 889	5 784	12 264	4 357
Sans l'origine	12 824	10 237	9 882	5 777	12 263	4 374
Sans la PCS de la personne de référence	12 797	10 253	9 888	5 765	12 278	4 366

Lecture : le critère de Schwartz mesure la perte d'information liée au retrait du modèle d'une des dimensions explicatives. Plus il est élevé, plus la perte d'information est importante. Ainsi, pour la trajectoire 1, c'est le retrait du niveau d'acquis à l'entrée en sixième qui entraîne la perte d'information la plus importante et constitue donc la dimension explicative qui pèse le plus sur la probabilité de connaître un tel parcours.

Champ : élèves entrés 1995 pour la première fois en 6^e ou 6^e Segpa dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Sources : MENESR-DEPP, Panels d'élèves du second degré recrutés en 1995.

Annexe 3 – Impact « toutes choses égales par ailleurs » des caractéristiques familiales et scolaires et des notes au contrôle continu du brevet sur l'issue positive de l'accrochage

	Panel 2007		Panel 1995	
	Coefficient estimé	Écart-type	Coefficient estimé	Écart-type
Constante	- 1,173 ***	0,300	- 1,438 ***	0,364
Sexe de l'élève				
<i>garçon (réf.)</i>				
filles	- 0,041	0,94	- 0,050	0,114
PCS de la personne de référence				
<i>ouvrier qualifié (réf.)</i>				
agriculteur, artisan commerçant	0,051	0,170	- 0,158	0,204
cadre, chef d'entreprise, enseignant	0,426 **	0,187	0,627 ***	0,226
profession intermédiaire	0,090	0,156	- 0,062	0,189
employé	0,238	0,150	0,190	0,186
ouvrier non qualifié	- 0,118	0,166	- 0,067	0,222
inactif	- 0,131	0,377	0,143	0,342
Diplôme de la mère				
<i>sans diplôme (réf.)</i>				
brevet	0,128	0,207	- 0,074	0,217
CAP	0,121	0,165	0,282	0,204
BEP	0,154	0,168	0,543 ***	0,220
baccalauréat	0,267	0,165	0,586 ***	0,226
enseignement supérieur	0,312 *	0,178	0,907 ***	0,247
Diplôme du père				
<i>sans diplôme (réf.)</i>				
brevet	- 0,200	0,254	0,357	0,277
CAP	0,047	0,160	- 0,081	0,195
BEP	- 0,009	0,186	- 0,127	0,258
baccalauréat	0,213	0,186	- 0,239	0,246
enseignement supérieur	0,476 **	0,205	0,442	0,279
Origine				
<i>famille non immigrée (réf.)</i>				
famille mixte	0,114	0,172	0,360	0,246
immigrée	- 0,354	0,455	0,123	0,206
Âge d'entrée en sixième				
<i>12 ans et plus (réf.)</i>				
11 ans et moins	- 1,195 ***	0,157	0,882 ***	0,161
Niveau de contrôle continu du brevet				
<i>< 8/20 (réf.)</i>				
8 < 10/20	1,254 ***	0,112	1,484 ***	0,172
10 < 12/20	2,107 ***	0,142	2,600 ***	0,190
12/20 et plus	2,799 ***	0,239	3,899 ***	0,361

Seuil de significativité des coefficients estimés : ***1 %, **5 %, *10 %. Au-delà, ils sont indiqués en italique.

Lecture : à situations familiale et sociale à l'entrée en sixième comparables, les élèves dont le père détient un diplôme d'enseignement supérieur ont une probabilité plus forte de voir leur accrochage scolaire connaître une issue positive puisque le coefficient est positif (+ 0,476**) et significativement différent de zéro.

Champ : élèves entrés en septembre 1995 et 2007 pour la première fois en 6^e ou 6^e Segpa dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Sources : MENESR-DEPP, Panels d'élèves du second degré recrutés en 1995 et en 2007.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] **Afsa C.** (2013), Qui décroche ?, *Éducation & formations*, n° 84, MEN-DEPP.
- [2] **Afsa C.** (2013), Le modèle Logit, Théorie et application, *Document de travail de la DEPP, série Méthodes*, n° 2013-MO2.
- [3] **Broccolichi S., Sinton R.** (2011), Comment s'articulent les inégalités sociales d'acquisition scolaire et d'orientation ? Relations ignorées et rectifications tardives, *Revue française de pédagogie*, n° 175.
- [4] **Caille J.-P.** (1997), Niveaux d'acquisition à l'entrée en sixième et réussite au collège, *Note d'Information*, 97.01, MEN-DEPP.
- [5] **Caille J.-P.** (2000), Qui sort sans qualification du système éducatif ?, *Éducation & formations*, n° 57, MEN-DEPP.
- [6] **Caille J.-P.** (2004), Le redoublement à l'école élémentaire et dans l'enseignement secondaire, *Éducation & formations*, n° 69, MEN-DEPP.
- [7] **Caille J.-P.** (2005), Le vécu des phases d'orientation en fin de troisième et en fin de seconde, *Éducation & formations*, n° 72, MEN-DEPP.
- [8] **Caille J.-P., Cretin L.** (2013), Les transformations des scolarités des enfants d'agriculteurs, *Notes et études socio-économiques*, n° 37.
- [9] **Caille J.-P., O'Prey S.** (2002), Les familles immigrées et l'école française : un rapport singulier qui persiste même après un long séjour en France ?, *Données sociales*, novembre 2002.
- [10] **Cayouette-Remblière J., de Saint-Pol T.** (2013), Le sinueux chemin vers le baccalauréat : entre redoublement, réorientation et décrochage scolaire, *Économie et statistique*, n° 459.
- [11] **Cosnefroy O., Rocher T.** (2004), Le redoublement au cours de la scolarité obligatoire : nouvelles analyses, mêmes constats, *Éducation & formations*, n° 70, MEN-DEPP.
- [12] **Coudène M.** (2013), Les abandons d'études en cours de CAP, *Éducation & formations*, n° 84, MEN-DEPP.
- [13] **Cretin L.** (2012), Les familles monoparentales et l'école : un plus grand risque d'échec au collège ?, *Éducation & formations*, n° 82, MEN-DEPP.
- [14] **Germain V., Olympio N.** (2012), Parcours scolaires en France et espace d'opportunités : une analyse à l'aune de la théorie des capacités de Sen, *Formation emploi*, n° 120.
- [15] **Grelet Y., Vivent C.** (2011), La course d'orientation des jeunes ruraux, *Bref du Céreq*, n° 292.
- [16] **Haut Conseil de l'Éducation** (2010), *Le collège*.
- [17] **Palheta U.** (2011), Le collège divise. Appartenance de classe, trajectoires scolaires et enseignement professionnel, *Sociologie*, n° 4, vol. 2/2011.
- [18] **Pirus C.** (2013), Le déroulement de la procédure d'orientation en fin de troisième reste marqué par de fortes disparités scolaires et sociales, *Note d'Information*, 13.24, MEN-DEPP.